

témoignage catherine

Je suis couchée dans le train de nuit, les yeux grand ouverts, je vais au parloir à la prison de Lannemezan où m'attend mon fils Christophe. J'entends la respiration régulière de ma voisine de couchette. J'ai froid. Ça fait deux ans que je n'ai pas serré mon fils entre mes bras à cause de cette guillotine d'émotions, grande pourvoyeuse de frustrations, la mesure hygiaphone.

J'ai tellement mal à la gorge que j'ai l'impression d'avoir avalé du verre pilé mélangé à du papier de verre ; j'aurais préféré rester à la maison à siroter un thé brûlant, les deux mains bien au chaud autour de la tasse, les pieds dans d'épaisses chaussettes à regarder des séries idiotes à la télé sans vraiment les voir, les pensées débordant de mes enfants.

«Dans quelques minutes nous arrivons en gare de Toulouse - Toulouse cinq minutes d'arrêt - cinq minutes d'arrêt !»

A peine descendue du train, je trouve ce quai lugubre de solitude, il fait encore nuit malgré les 6 heures sonnées, je m'inquiète de l'horaire de ma correspondance pour Lannemezan, plus loin, dans le hall, un grand panneau annonce mon train à 8 heures - merde! Encore deux heures à attendre.

J'entre chez Paul, ni vue ni connue, j'achète une brioche et un thé, alibis sucrés et réconfortant pour crime parfait. Eh oui, je tue le temps dans une gare où personne ne m'attend...

A 9h30 j'arrive enfin à Lannemezan, je suis transie, limite engourdie - pour arranger les choses un crachin pénétrant se met de la partie - je longe la voie ferrée sur deux kilomètres environ, ma gorge est brûlante comme le four à charbon d'une vieille locomotive en pleine action, des frissons glacés vont et viennent à intervalles réguliers le long

de ma colonne vertébrale, je suis épuisée - pour couronner le tout je claque des dents, j'ai la désagréable impression de m'être transformée en une fontaine d'hiver dont l'eau coulerait à l'intérieur. Je dois à tout prix me ressaisir, Christophe ne doit pas s'inquiéter en me voyant.

Je me saisis d'un tube d'homéopathie retrouvé au fond de mon sac dont j'extraie trois granules que je fais rouler sous ma langue .

J'arrive enfin devant la prison après avoir traversé un grand parking. C'est une énorme bâtisse grise comme une perpétuité, un épais mur d'enceinte court autour de ses hanches bétonnées, surmonté en de stratégiques points, de miradors qui disputent le vent aux corbeaux.

Merde, j'ai oublié de prendre ma tri-thérapie ! J'y ai pensé à Toulouse mais il était bien trop tôt, tant pis !

J'entre dans une salle d'attente crasseuse où quelques pauvres jouets sales et cassés jonchent un tapis de sol repoussant sur lequel Mathusalem aurait pu faire ses premiers pas. Je peux apercevoir les toilettes par l'entrebâillement d'une porte à demi ouverte - m'est avis qu'il vaut mieux prendre ses précautions avant de venir au parloir.

Je décide de m'installer confortablement dans mes pensées les plus moelleuses, afin de me calmer. Mon impatience chronique, que j'arrive d'habitude à reléguer sous le masque de tous les jours, en a marre de jouer les seconds couteaux dans ce scénario de l'attente, elle est entrain de réclamer le rôle principal. Des tics nerveux agitent mes paupières et la commissure de mes lèvres tressaille sur les tempos des premiers. Je suis au bord de l'implosion quand un surveillant appelle le nom de Christophe.

Après une nouvelle attente qui me paraît interminable, mon garçon arrive enfin au bout de ce couloir flanqué sur un côté de distributeurs en panne - pratiquement onze ans

de prison, quatre d'isolement total, dont deux de cette terrible et dégradante mesure hygiaphone, ont durci son regard d'enfant - l'émotion est à couper à la tronçonneuse - après deux ans sans pouvoir l'embrasser, sans pouvoir le toucher, j'accouche à nouveau de lui.

- Allo ? Bonjour monsieur, pouvez-vous me dire si le train de dix heures pour Rouen partira à l'heure car je viens d'entendre aux infos de ce matin qu'il y avait une grève partielle ?

- Un train sur deux madame !

- Oui j'ai bien compris, mais celui de dix heures est-il maintenu ? Allo ? Allo ? Bip bip bip.

Et merde ce con a raccroché ! J'y vais quand même. Cyril doit m'attendre, il sait que je suis allée voir son frère il y a deux jours, lui qui ne l'a pas vu depuis quatre ans doit mourir d'impatience. Tant pis, je prends le risque d'arriver en retard et de me voir refuser l'accès au parloir, il faut que je dépose mes nouvelles pleines de Christophe à ses pieds, il me faut partager ce regain de vie avec lui.

Depuis huit heures ce matin je suis dehors, j'enchaîne la vingtaine de stations de métro plus le changement à République afin d'arriver à l'heure à la gare de l'Est d'où doit partir mon train de 10 heures. Le parcours du combattant se perpétue avec ces « timing » aussi serrés qu'une paire de menottes, aussi inhumains qu'une cellule d'isolement. j'espère arriver dans les temps devant la prison « Bonne nouvelle » à 13 heures pétantes comme me l'a demandé le surveillant au téléphone.

Au bout d'une vingtaine de minutes d'attente dans un train qui ne se décide pas à partir, je finis par en descendre

afin de suivre un passager pressé qui semble bien connaître cette partie de la gare. En effet, grâce au miracle de la téléphonie mobile, j'ai pu suivre malgré moi sa conversation téléphonique, ce denier semble maîtriser le réseau ferroviaire et ses horaires à la perfection - je trotte derrière mon auxiliaire SNCF malgré lui, je grimpe dans un nouveau train qui démarre peu de temps après - ouf ! sauvée! du moins je l'espère, je ne suis pas encore arrivée.

Merde ! J'ai encore oublié de prendre ma tri thérapie ! Bah, ça ne peut être pire que ces infernales montées de stress liées aux parloirs !

Arrivée devant la prison située sur une artère principale, j'ai beau sonner à la porte personne ne daigne ouvrir ou simplement me renseigner ; je me dispute avec quelques automobilistes que ma présence sur ce grand boulevard intrigue. Je suis hors de moi, ces types me prennent pour une prostituée bien que je sois habillée de façon très classique. Je bouts, j'enrage, je suis une cocotte minute gavée de vapeur dont la soupape de sécurité reste définitivement coincée !

La porte finit par s'ouvrir sur d'autres familles qui viennent d'arriver. Je pénètre dans une petite salle d'attente exigüe, des bénévoles assurent la distribution de boissons chaudes, alors que sur les chaises disposées autour de la pièce, des personnes aux épaules voûtées par le malheur, le chagrin et le fatalisme attendent leur tour de parler - dans un coin de la salle toujours ce même espace réservé aux enfants, un peu plus propre et vivant cette fois ci.

Au bout d'une vingtaine de minutes, un surveillant appelle le nom de mon fils et, alors que je me dirige vers la porte d'accès aux parloirs, me demande de troquer mes escarpins contre d'immondes savates posées sur une étagère. A mon avis celles-ci doivent dater du début du siècle dernier

! Comment peut on proposer de telles nids à microbes, mycoses et autres verrues plantaires à des familles, dont certaines dont je fais partie, n'ont pas de défenses immunitaires ? Je finis par retrouver au fond de mon sac de voyage une paire de tongs oubliées à mon retour du parloir de l'avant veille à Strasbourg.

Je m'effondre dans les bras de Cyril qui me couvre de baisers dans le cou tout en me serrant dans ses bras, j'étouffe mes sanglots contre sa poitrine, je suis nerveusement épuisée mais je n'en dirais rien une fois de plus.

Je reviens d'une brocante ou plutôt d'un vide grenier se trouvant de l'autre côté du pont de Charenton. Il fait un temps superbe en ce 27 mai 2001.

Arrivée devant chez moi, je cherche mes clefs au fond de mon sac sous un soleil aveuglant qui me fait cligner des yeux - j'ai le cœur chantant et mes pensées se baladent d'une légèreté à l'autre en ce jour de fête des mères - pour une fois je les laisse musarder hors de la prison.

Lyndia ma fille vient de m'appeler pour me souhaiter une bonne fête, Cyril lui doit dormir encore la tête pleine de joints. C'est une très belle journée.

A peine entrée chez moi, je me saisis de la télécommande pour animer l'écran de ma solitude sans mettre le son. Tout en vidant mon caddy de ses bricoles inutiles et colorées qui finiront probablement à la poubelle un jour de grand ménage, je jette de furtifs coups d'oeil vers l'écran. Tout à coup devant mes yeux éberlués, Christophe débarque dans mon salon accompagné d'un surveillant qu'il aide à grimper sur le toit de la prison de Fresnes dans un geste prévenant.

Il porte un gilet pare-balle qui déforme sa silhouette, il a un flingue à la main qui ne braque personne, il pendouille au bout de son bras comme une extension naturelle - le paradoxe de la situation me fait douter de mon équilibre mental et mon reflet dans la glace me renvoie mon image décolorée par l'angoisse et la peur, je me rue sur le téléphone.

–Allo Lyndia ? Mets vite la deux et dis moi si c'est bien ton frère qui est sur les toits de la prison de Fresnes !

–Quooooüiii ? !!!

–Dépêche toi stp c'est chaud !

–Oui maman, c'est bien lui, je reconnais son survêtement bleu avec les bandes blanches et ses baskets Cougar*.

Je loue en mon for intérieur ce sens aigu du descriptif vestimentaire faisant de ces jeunes rompus à la consommation d'exceptionnels témoins oculaires !

–Vite les flics du RAID sont là !

–C'est quoi le RAID maman ?

–Saute dans un taxi rapplique je t'explique, j'appelle le commissariat ! Je tombe sur une femme au bout du fil.

–Commissariat de Charenton j'écoute ?

–Allo. bonjour madame, je viens de voir mon fils à la télé il est sur les toits de Fresnes dans le cadre de la tentative d'évasion qui s'y déroule, les policiers du RAID viennent d'arriver sur place je veux entrer en contact avec leur négociateur, je n'ai pas envie qu'on lui tire dessus !

Silence au bout de la ligne.

–Vous êtes sûre que c'est votre fils?

–Oui j'en suis sûre!

–Comment s'appelle-t 'il ?

–Christophe Khider

–Quelle est sa date de naissance

–28 mai 1971, Paris 13e`ne

– connaissez vous son poids ?

– Oh vous savez, ca fait très longtemps que je ne l'ai pas porté dans mes bras !!

– Avez vous reconnu quelqu'un dans l'hélicoptère ?

– Non, personne !

– Vous êtes sure ?

– Absolument sure, mais pour être tout à fait sincère avec vous, j'aurais reconnu quelqu'un je ne vous le dirais pas.

A ce moment, je suis sous le coup d'une pression énorme, qui me propulse au bout de moi et de mes limites, je me retiens pour ne pas hurler sur la flicquette qui n'a sans doute pas conscience me fait perdre un temps précieux.

En cet instant précis la peur de perdre mon enfant me submerge, je sais que la vie de Christophe est mise entre parenthèses, je refuse qu'elle devienne une rature, pire... une existence gommée.

Cyril court sur le terrain de sport en se dirigeant vers l'hélicoptère il pense à cette mission humanitaire qu'il s'est fixée, il croit dur comme fer qu'il va sauver son frère de ce sida carcéral dont les dernières défenses humanitaires se sont effondrées - cette transplantation est celle de

la dernière chance, il sait, quoiqu'en dise Christophe, qu'il est le seul donneur compatible, ce qui lui permet d'envisager avec optimisme cette greffe de liberté - il sait que son frère sera surpris de le voir participer à ce sauvetage, pour l'heure il repense à la date de libération de Christophe prévue pour 2038, cette condamnation à mort à peine déguisée lui tord le ventre.

Dans le cockpit, chaque membre de l'équipe d'intervention a enfilé son masque - seule la chirurgienne enrôlée de

force n'en porte pas, elle est concentrée à mort sur son objectif de vie, elle opère sa descente chirurgicale au plus près des champs opératoires pour procéder à l'hélicitreillage.

En bas personne - « Les cons ils sont pas là! » crie dans un bel ensemble l'équipe de « médecins sans barrière » à l'arrière de l'appareil.

L'hélico reste un moment en vol stationnaire au dessus des minuscules cours, tandis que dans le mirador un jeune maton épaulé et tire sur l'appareil qu'il a pris pour cible, de sa fenêtre un vidéaste amateur filme toute la scène*.

« Merde les cons ils nous tirent dessus ! » crie une nouvelle fois le chœur de médecins sans ornière. Cyril qui avait cru Marylise Lebranchu et les médias quant à l'interdiction de tirer sur un hélicoptère, est choqué il ne s'attendait pas à celle là, pas avec autant de mecs sous l'appareil! et pas de cette façon ! Il était persuadé qu'ils ne tireraient que lorsque son frère et Mounir se balanceraient au bout de l'échelle de montagne - il troque son fusil démilitarisé contre celui que lui tend un membre de l'équipe, puis il riposte sur le mirador blindé* pour envelopper son frère et Mounir dans un écran de poussière qui s'épaissit à chaque nouveau tir dans le béton. La pilote hurle d'arrêter les tirs, elle n'arrive plus à se concentrer alors qu'une dizaine de tirs ont atteint l'hélicoptère. Un tir en particulier atteint son objectif il a traversé le réservoir de kérosène pour finir sa morbide course à quelques centimètres du siège de la pilote, on a frôlé la catastrophe humanitaire pense Cyril en son for intérieur. En bas, le jeune surveillant du mirador blessé à la poitrine* s'effondre.

Sous l'appareil, 309 prisonniers ont été sortis malgré l'information reçue par la prison de cette tentative d'évasion, ils ont été répartis dans les trois minuscules cours de pro-

menade comme autant de petits squames vomis par le cancer carcéral pour une heure de chimiothérapie. Commence alors pour l'équipe de médecins sans ornière la minutieuse opération.

Cyril à plat ventre sur le plancher de l'hélico déroule l'échelle de montagne sous les patins de celui-ci, toujours en vol stationnaire au-dessus de la cour de promenade où se trouvent Christophe et Mounir - dans un effort incroyable il tente en vain et à plusieurs reprises de mettre entre les mains de son frère ce cordon ombilical qui doit le ramener du côté de la liberté, de l'amour et de la vie.

Malgré les efforts démesurés au milieu des tirs de surveillants il se rend à l'évidence suivante : trop courte l'échelle est trop courte ! Ca y est ! ce dit-il en cet instant, voilà le triste et célèbre grain de sable venu du désert sécuritaire qui se met de la partie pour venir gripper l'ONG fraternelle. En effet, des filets anti-évasion interdisent à l'hélicoptère de descendre plus bas sous peine de se scratcher, empêchant à l'échelle d'atteindre son objectif. Malgré les efforts incroyables de la pilote virtuose qui joue sa partition sans la moindre fausse note, au milieu d'un concert de tirs, force est de constater que le greffon n'a pas pris, Christophe et Mounir ne peuvent s'en saisir. Il se balance doucement sous l'hélico comme le flingue au bout du bras de Christophe dans le film du vidéaste amateur. La chirurgienne virtuose a beau faire tout son possible sa dextérité, son talent et son immense courage ne changent rien à l'affaire.

En bas, les deux candidats à l'évasion commencent à se réveiller de cette soudaine anesthésie. Mounir, l'ami, le frère adopté de Christophe, propose de lui faire la courte échelle mains croisées paumes tournées vers le ciel, afin que celui ci tente d'atteindre son donneur.

– Vas-y grimpe, attrape la corde et tire toi, vite !

Christophe n'entend rien avec le bruit que fait l'hélico, mais il a vu les mains croisées et lu sur ses lèvres, il a vu le visage grave, plein d'amour ainsi que l'honorable abnégation de son frère adopté, il refuse.

– Hors de question, on part à deux ou rien. Je ne pars pas sans toi !

A ce moment, le destin les scelle à jamais dans une fraternité de larmes et de sang. Avec la pilote ils sont les héros du jour, deux poilus perdus dans la mauvaise tranchée d'une guérilla urbaine, Pour l'heur, ils ne sont rien d'autre que deux hommes à abattre, deux évadés politiques, deux libérés de la peste carcérale.

A bord de l'hélicoptère, Cyril blessé à la jambe saigne de son cœur, il est abasourdi par ce gâchis, les tirs des surveillants, et plus que tout, par le rejet sans appel de cette greffe de liberté, ultime espoir de revoir son frère vivant.

« Jette le sac vite, jette le sac ! » crie un de ses comparses qui joignant le geste à la parole, colle entre les mains de Cyril abasourdi le lourd sac d'armes que ce dernier dans un état second, avec des gestes mécaniques, jette hors de l'hélicoptère aux pieds de Christophe et Mounir, qui embarquent deux surveillants dans ce drame humain.

S'en suivent alors dix sept longues heures de négociations avec le psychologue du Raid. Lorsque l'escorte me ramène pour la seconde fois à la prison je rencontre celui qui est le négociateur il porte le même prénom que mon garçon, assis en face de lui le procureur de la République.

– Bonjour madame je m'appelle Christophe je suis le psychologue qui mène les négociations avec votre fils. Madame votre fils est il capable de tuer les otages ?

Je suis excédée par cette question dont la réponse m'apparaît comme une évidence.

– Cela ne m'a même pas traversé l'esprit monsieur, Christophe est incapable de faire du mal à des personnes sans arme et surtout sans défense. Il semble soulagé par ma réponse, comme si elle était une confirmation venant corroborer ses propres observations.

Le psychoflic n'insiste pas, il a eu le temps de se faire son propre jugement, après avoir parlé avec mon fils plusieurs heures durant.

– Bonjour madame je suis le procureur de la république, si vous arrivez à raisonner votre fils vous avez ma parole qu'il ira dans une prison de son choix, que je n'oublierais pas qu'il ne s'est pas servi de l'émeute pour arriver à ses fins.

– Ne le tuez pas s'il vous plait c'est un gentil garçon ! A ce moment mon coeur de maman est sur le point d'exploser alors que mon image extérieure s'est pétrifiée dans un simulacre de sang froid.

– Je vais faire tout ce qui en mon possible pour éviter cette issue, je vais vous le passer au téléphone en attendant.

– Allo Christophe ?

– Bonne fête maman !

– Bon anniversaire Christophe ! Tout cela me semble irréaliste.

– Ecoute mon garçon, il est encore temps de te rendre, ils préféreront sacrifier les deux surveillants plutôt que te laisser sortir avec ton copain, je te sais assez intelligent pour embrasser toute la situation, tu n'as fait aucun mal à ces deux surveillants tu es un gentil chronique, il faut que tu l'assumes, que tu les relâche et que tu te rendes.

– Maman, tu te rends pas compte ce que sont ces trente huit ans de réclusion dépossédés de tout espoir pour la mort d'un homme que je n'ai pas voulue. Quant à ma gentillesse chronique elle m'a toujours desservie !

– Non, c'est elle qui a toujours fait la différence ! En plus

lui il est mort et toi tu es vivant les gens ne retiendront que cela.

– Non ! Je suis mort aussi, et ça n'enlève rien à la douleur de sa famille, je ne peux accepter et me résoudre à mener jusqu'au bout cette peine d'élimination, comprends moi maman.

– Ecoute Christophe, je te comprends en plus, je veux que tu saches que quel que sera ton choix, je t'aime plus que tout et te soutiens jusqu'au bout car je connais ta souffrance. Je t'embrasse de toutes mes forces, je t'aime, je te passe ta petite sœur.

Je m'entends dire toutes ces paroles comme si j'étais détachée de mon enveloppe corporelle, comme si je planais au dessus de moi pour regarder ma peine et mon chagrin portés par un incroyable sang froid emmitoufflé dans l'amour de Christophe et la compréhension de son choix.

– Allo Christophe ? C'est pas juste tout ça.

– Je sais Lyndia, je sais, mais je n'ai pas d'autre solution, je n'arrive pas à encaisser ces 38 ans de prison, c'est trop dur !

– Je comprends Christophe, ok t'as pris 38 ans de prison mais moi avec le Vih j'ai pris perpétuité et je continue à vivre malgré tout, sans toi je n'y arriverais pas . Je t'aime.

Dix sept heures durant, le psychoflic enfermera les maux de mon fils dans la prison de ses mots, le conduisant d'une voix compassionnelle mais ferme, d'une cellule psychologique à une cellule tout court, lui conseillant d'essayer de survivre sur la pointe des pieds, sur la pointe du cœur au milieu des barbelés, des cris et des pleurs.

–Allo madame, je suis le policier du Raid nous nous sommes vus ce matin, votre fils va bien il s'est rendu - Il est à la prison de Bois d'Arcy. Vous pouvez aller le visiter.

–Oh merci, merci de ne l'avoir pas tué dis-je dans un réflexe commun à toutes les mamans du monde mais, Je ne peux pas aller le voir car une personne qui tente de s'évader va directement au mitard sans passer par la case visite, un parloir à l'issue d'une reddition ça ne s'est jamais vu dans les annales pénitentiaires!

–Allez à la prison et dites leur que c'est moi qui vous ai dit d'aller le voir.

–Attendez monsieur, dans ma vie à moi ça ne se passe pas du tout comme cela, si je me pointe à la porte de la prison en disant que c'est mon copain du raid qui m'envoie, ça va les faire moyennement rire, non seulement je ne rentrerais pas, mais en plus, ils vont me prendre pour une folle!

–Ok ! je vous rappelle dans cinq minutes!

Mon cerveau carbure à 1000 à l'heure, que va t-il se passer maintenant ? Tout cela me semble irréel, j'avance dans un cauchemar qui malmène mon capital nerveux, ma résistance physique faisant exploser hors de l'étau qui enserme ma poitrine, la charge émotionnelle accumulée ces dernières heures, en une multitude de larmes impossible à endiguer.

Christophe est vivant, Christophe est vivant je me répète à l'envi !

–Allo ! Madame Charles Catherine ? C'est encore le policier du Raid, vous pouvez aller visiter votre fils, vous êtes

attendue à la prison. Votre fils est vraiment quelqu'un de bien, je voudrais témoigner à son procès.

Il est sur le cul comme toutes les personnes qui ont croisé la route de Christophe, quoiqu'en dise la justice qui estime que le syndrome de Stockholm est bien plus contagieux que la grippe aviaire et apparemment beaucoup plus dangereux pour les poulets que pour les personnes! Il faut que ce type, qui me rappellera au lendemain de la reddition pour me demander si l'entrevue avec mon fils s'est bien déroulée lors de ce parloir plus qu'exceptionnel, vienne parler de la psychologie de Christophe, en tant qu'expert, lors du jugement de celui-ci. Lui qui a parlé 17 heures durant avec lui. Il ne faut pas que ce travail soit confié à des experts type Outreau inféodés au système, qui affirmeront dans un jargon ampoulé que mon garçon est un sociopathe irrécupérable à l'issue d'une entrevue de moins d'une heure, alors qu'il lutte pour sa vie. Quant à moi, j'estime que cette tentative d'évasion est un véritable acte politique qui dénonce la longueur infinie des peines et les couloirs de la mort qui leur sont dévolus.

Je refuse de voir que le dossier de mes fils instruits complètement à charge, avec une extrême partialité par deux juges « Burgaud » consécutifs qui ont refusé d'auditionner des témoins demandés par les avocats, refusé les confrontations nécessaires à l'éclosion de la vérité, se faisant les complices bienveillants du sabotage audiovisuel d'informations capitales*, excluant

de façon définitive le moindre espoir de voir cette affaire traitée avec honnêteté.

Celle-ci ira alimenter le développement durable de la prison issu du commerce équitable de la justice qui fertilise les peines sans arroser, ni nourrir le terreau social - faisant

que tous ces petits OGM de vie (organismes généralement malmenés) iront fleurir de leur sang les couloirs de la mort pour servir à moindre coût d'engrais à une implacable logique sécuritaire, dont la seule perspective est la rentabilisation.

Comment faire accepter à mon fils, cette peine d'élimination qui n'a d'autre issue que sa mort programmée pour laquelle il doit se préparer dans un simulacre de vie et d'obéissance. Comment lui faire admettre que nombre de dictateurs responsables des pires crimes contre l'humanité, de génocides et autres tortures sont condamnés à des peines n'excédant pas 20 ans tous pays confondus - comment lui faire accepter que certains de nos ministres mis en examen construisent des prisons hautement sécuritaires en se gargarisant dans les médias, du pouvoir de destruction psychologique de ces dernières.

Comment lui expliquer cela ainsi qu'à tous ces prisonnier(e)s qui se voient condamnés à des peines de trente ans et plus, avec comme seul horizon la télévision, l'oubli, les exactions, la folie et la mort.

Ma fille, mes petites filles, mes belles filles et moi, ainsi que beaucoup d'autres familles, refusons catégoriquement d'être les dommages collatéraux non consentants, de ce terrorisme sécuritaire !!!

La GRAPPE Hafed

«La Bouche était déjà dans la tombe et, de mépris, cracha dans l'Œil!»

AHB

LA GRAPPE

A Mounir, Homme Antique
en voie d'extinction.

Il marchait sereinement dans le champ fauve tâché de gouttelettes rouges aux cœurs de noir coagulé, cueillant pour son poing serré un bouquet de coquelicots. Toutes les trois quatre enjambées il se baissait et, en de courts zig-zags, s'avavançait de mieux en plus vers l'objectif.

Sur la tête, son bonnet de laine roulé au plus haut du crâne jonglait façon kippa. Ne pas attirer l'attention sur ses mouvements, ne pas devenir la ligne de mire, le témoin mobile sur l'étendue plate dévoilant ses deux amis à plat ventre à la lisière du maigre petit bois. Lui à l'abordage, ils suivraient dans un sprint digne des jeux olympiques. D'ailleurs, tous trois espéraient la médaille d'or tout en sachant que celle de plomb leur était promise.

Elle souriait dans le soleil, trois petits tours et s'en revient pensait-elle en scrutant machinalement, pour toujours exercer sa vue afin de garder indéfiniment son œil d'aigle, le petit bonhomme dans le pré qui se faisait un bouquet. Elle pensa à sa mère et se fit la promesse de ne pas oublier la fête des Lapines - des bonnes Pondeuses - son côté italo-anarchiste lui réglait automatiquement la cervelle petite aiguille sur la petite histoire et grande sur toutes les majuscules heures H. C'était certainement cet

état d'esprit constant qui lui avait fait prendre physiquement de la hauteur et inconsciemment poussé à ce drôle de métier de pilote d'hélicoptère. Elle caressa tendrement son Insecte volant et, enfin, regarda sa montre. Ses clients devaient avoir paraphé les contrats et ne n'allaient plus tarder à apparaître sur le perron de la maison de maître. La pelouse sirotait sereinement la rosée du matin et le soleil frappait la rutilance de l'hélicoptère qui brillait de tout ses chromes et de toute sa surface de verre renforcé. L'énorme ventilateur brasserait l'air chaud au ralenti sous peu. Quand elle sentit dans son dos les chocs métalliques d'une voix et d'une poussée elle sut que le cueilleur de fleurs sauvages ne lui ferait pas cadeau de son bouquet printanier :

- Tout ira bien.

Elle pivota la tête un bref instant et ne vit pas le petit homme râblé qui la braquait ; son œil alla chercher instinctivement les deux points noirs qui grossissaient dans une course avec, entre eux, un gros sac de sport qui leur frappait les jambes à tour de rôle et dont chaque homme tenait une poignée :

- Y'a des gens qui viennent. Qui vous ont vu...

- Tout ira bien.

Masqué par elle, les yeux vifs de mobilité dans les trous de son bonnet improvisé cagoule, il fixait le perron où s'amassait un petit groupe d'hommes qui s'étreignait dans une parodie d'amitié, embrassade, se tapotant le dos à la recherche du meilleur endroit où planter un canif empoisonné. Les hommes d'affaires ne s'occupaient pas du petit personnel à qui ils confiaient pourtant leur santé, leur vie et parfois même leur descendance.

Elle murmura la réponse à sa propre question tue :

- C'est pour faire un tour ?

- Tout ira bien.

Les deux autres hommes arrivaient essoufflés et tendus d'avoir cavale en apnée, les dents serrées sur les battements du cœur. Les cagoules noires moulait au plus près leurs crânes en têtes de morts. Elle ne put s'empêcher de les trouver beaux et un slogan traversa son esprit - Mo Passaran. : Elle chercha une caméra invisible, elle tendit l'oreille à un - Coupez! - Elle avait plusieurs fois fait de la figuration pour le cinéma et elle déroula la possibilité d'une fiction pour faire face à la réalité. Arrivé près d'elle, le deuxième homme lâcha le - ouf - d'un :

- Putain!

Elle ne put retenir un féministe :

- Moi c'est Catherine.

- Tout ira bien.

Le troisième homme tandis que le second chargeait le lourd sac dans l'habitacle :

- Comme sur des roulettes! Soyez pro et on sera ok.

Catherine put enfin les regarder tous les trois et tenta une diversion tout en sachant exactement ce qu'ils voulaient :

- Ce sont des Businessman, ils n'ont que des papiers pas de liquidités.

- Ce qu'on veut ne s'achète pas avec de l'oseille.

- On décolle Madame.

Le premier homme monta et se retournant l'invita d'un geste du museau carré d'un énorme Glock calibre 45. Elle constata que la main gantée de latex tenant l'arme gardait l'index à l'horizontal, loin d'un contact accidentel avec la queue de détente. Elle apprécia. Une rotation du poignet l'invita à grimper et une autre à se mettre au manche :

- Tout ira bien.

Le deuxième homme hésita dans réflexe non pas de panique mais juste l'appréhension d'un futur vertige. Une

couronne de sueur avait inondée la cagoule de tissu du troisième homme. C'était un baptême de l'air pour eux tous.

- Et après?

Elle posa la question sans avoir la gorge nouée. Elle avait attendu d'être la main sur le manche pour défaire le nœud. Tout se dénouait lorsqu'elle se préparait à piloter. Son cerveau décollait bien avant elle et faisait qu'elle avait parfois l'impression de piloter de l'extérieur comme dédoublée. D'ouvrir le ciel, en avant garde ou en guide, à l'appareil. Le trio était heureusement tombé sur une pro. Une vraie avec cette petite touche de folie qui la faisait artiste. Ils avaient bien choisi la cible pour ce voyage sans billet.

Le groupe d'hommes d'affaire tourna une même tête d'Hydre capitaliste inversée, une gueule pour plusieurs corps, en entendant les rotors moudre le silence puis voir l'hélicoptère décollé. Ils levèrent les bras en sémaphores pour Taxis et les pâles lancèrent un éclat de soleil qui leur déchira les pupilles. Ils ne virent rien dans la bulle de pilotage et n'en comprirent pas plus. Ce n'étaient - bien et - rien que des affairistes et non des hommes d'honneur qui se seraient inquiétés pour cette femme seule qui s'envolait inexplicablement. L'un d'eux regarda sa montre et invita les autres à rentrer, il rassura circulairement son petit monde d'un rictus pour expliquer que la pilote devait bien avoir ses raisons d'un petit galop d'essai avant de revenir les chercher. Car quoi? Elle ne pouvait pas les laisser là et puis, il restait de nombreuses viennoiseries miniatures et quelques litres de café et d'oranges pressées? Ce serait idiot de gâcher... On téléphone? Non non... Elle sait bien ce qu'elle fait.

- Tu ne peux pas me laisser là.

En sortant du parloir, Cyrille n'a que cette phrase en tête qu'il se répète exactement trente fois.

Le nombre d'années que son aîné doit purger. Son frère de trente deux ans et de déjà soixante deux lorsqu'il le fixe dans les yeux. Trente? Le nombre de Judas.

Cyrille en a 26, $2+6=8$

Que symbolise huit? Un zéro monté sur un autre, l'un cherchant à baiser l'autre?

26 ans et toute la Mort devant lui.

- Quelle prison?

Elle l'avait demandé si doucement qu'ils crurent lui en avoir parlé les premiers. Elle lisait dans les esprits? Puis ce fut évident que c'était l'évidence même. Cyrille souriait sous sa cagoule et encore plus lorsqu'il décolla un coquelicot clandestin embarqué sous sa semelle. 11 résistait bien et n'était presque pas abîmé. Il le cala à la boutonnière de son blouson. Un de ses complices le regarda et y vit une tâche de sang. 11 se signa.

- Quelle prison?

- Fresnes, Madame...

- La mafia?

- Non non Madame... L'amitié.

Tout en notant la rude politesse du Madame dans son carnet de bord intime, elle fit une moue de déception. Al Capone? C'était pas pour demain. Cyrille parla vite et fut le seul à prendre la parole à partir de cet instant :

- Ils ont ordre de ne pas ouvrir le feu Madame, il n'y a rien à craindre. La Ministre de la Justice l'a dit. On passe au dessus, on cueille. On rentre et vous, on vous laisse. On est Casher, soyez Halal et on s'entendra bien.

- T'es vraiment un chiffon!

Cyrille baisse la tête, Déjà cinq ans et il n'arrive à rien. Il a vu François Jélam? Oui, Il a vu Michel Lunot? Oui oui oui...

- Alors merde! Qu'est-ce qu'il y a?

Il y a que ces deux là donnent des rendez-vous. Décommandent puis en redonnent et posent des lapins. Je n'ai pas pu,

Confiance.

Pas de problème. Patience. Distributeur d'excuses.

Et sur tout ça ils emballent leur parole dans un ou deux billets, des grosses coupures toutes neuves, une pour Noël et l'autre pour l'anniversaire,

Décembre et Août,, De quelles années? Il faut attendre.

La logistique.

C'est pas une ballade. Ni un jeu d'enfant,

Il faut les hommes et les armes.

Les secondes se trouvent plus facilement. Bien sûr l'Amitié.

Ah la la on ne peut pas tout demander à un ami sinon on ne le considère pas comme un ami si on le met en danger.

Pas Vrai? Pour sûr! Et comment!

Il y a des défections. Untel?

Il s'est fait arrêter. Fou rire.

Il s'est dénoncé lui même pour avoir un alibi, Combien?

Dix huit mois.

Il a pris dix huit mois pour ne pas venir. Des certificats médicaux?

Est-ce que celui là a donné un certificat médical pour ne pas venir. Il est puni par où il a péché Jojo la gâchette.

Ses index ont chopé des panaris? Non non, il a attrapé des hémorroïdes! Ça rit jaune dans la boîte à couper les

cœurs en deux.

Putain de parloir., et Hygiaphone en plus comme au bon vieux temps des Quartiers de Haute Sécurité pour les hommes H. S sigles nouvellement, puisqu'il faut mal vivre avec son temps à purger et subir la modernité sur la tête : Détenus. Particulièrement. Surveillés: D.P.S. Ça sonne dur, ça fait mec. Ça pose un homme pétrifié d'une lave à petits feux à le durcir pour deux éternités sans confusion de haines.

Et untel?

Rangé avec femme divorcée et enfant reconnu. Tout pour ne pas répondre présent.

Oui, avec un chien en option.

Et l'autre dont on ne dit jamais le nom?

Ah lui? Il dit qu'il est trop connu!

Les flics viendraient direct le serrer, le lever, l'Enchrister... Bon bon ça va comme ça le dico d'argot.

Le Bottin des Hommes renferme de moins en moins d'abonnés, quasiment tous se mettent sur liste rouge.

Pas besoin de folklore en plus,

C'est plus des voyous mais des séries noires sur deux pattes. Des livres d'images, d'icônes, vachement sages.

Alors QUI QUI QUI QUI?

- Les mêmes du quartier? Ils ont tous ton nom aux lèvres. Ils veulent tous bouger pour toi.

Mais, trop jeunes, trop fous, trop cons.

Il faut de la compétence et pour une gorge-profonde l'Éléphant adresse sa demande de pipe à la Girafe pas au Lapin!

- Surtout pas à rabbit, c'est pas une bouche qu'il a, c'est un taille-crayons.

Ça rit encore un peu moins jaune, un peu plus soleil ils

se font un dessin d'enfant et vas y dessine moi une Girafe, j'aurais tout le temps de la peindre;

- Et LUI?

Lui? L'ami d'enfance qui a tourné honnête?

Lui, le copain fifti fifti pour tout et constant, ses bonbons comme ses clopes puis sa table ouverte comme ses clefs prêtées.

Oui lui,

Celui dont on se foutait gentiment mais trop souvent avec ses fiches de paie récurrentes. Le cave mais toujours droit.

Oui. Lui.

Celui là qui amenait Maman au parloir le jeudi pour moi et le mardi pour toi.

Lui?

- Comment j'ai pas pensé à lui...

Parce qu'il avait honte rien que d'y songer à ce vieil ami éternellement en culottes courtes qui pleura seul son amour perdu.

Qui picola seul son RMI durant deux ans,

Qui lui écrivit une carte à laquelle il n'a jamais répondu -Je n'ai pas besoin de te voir ici pour te savoir là. - de l'hôpital où il était coincé comme sous la machine de l'usine le jour où...

Lui?

- Salut. Totophe m'envoie.

Et Lui hoche sa tête handicapée:

- Quand?

Elle s'imaginait louvoyant entre les nuages comme un grand requin blanc prédateur des petites sardines en banc suffocant en bas, dans les abysses sociales. Elle pouffa en visualisant ce qu'elle était vraiment: un requin-marteau.

Puis, en faisant basculer l'appareil vers les murs d'enceintes, elle mit en doute très sérieusement la nécessité d'une nouvelle décade de psychothérapie. Si elle en réchappait, elle se sentirait guérie du blabla des complexes en se plaçant dans l'essentiel, là où elle était réellement aujourd'hui, au delà de la prétention et en deçà de la modestie : un univers mental où il n'est plus question que de vie ou de mort. Elle se sentit, à ce moment là, et pour la première fois, non plus otage mais responsable de la vie de ses passagers. Elle venait de régulariser la situation. Elle tourna le visage vers eux avec un immense sourire :

- Paré les garçons ?

Et Hurla au dessus des cours des prisons de Fresnes :

- Hasta la Victoria Siempré !

Que Cyrille traduit en couac vocal par un :

- Banzäi !

Le compagnon et le camarade médaillés d'amitié se regardèrent en acceptant ce rituel instinctif symbolisant l'acceptation d'un Seppuku commun. Ils étaient tous quatre dans le même ventre, les tripes mises en partage. En cas de merde, ça fera un chié de butin. Elle pensa qu'il sera temps plus tard de redevenir LA victime, les pieds bien sur terre. « J'ai le manche ! » bougonna t-elle dans une mauvaise imitation d'Al Pacino jouant Tony Montana.

Ce, au moment où contre toute attente le Mirador ouvrit le feu sans sommation pour cautériser les futures cicatrices.

- Une gonzesse !

Qu'il lui dit désespéré de ne pouvoir empêcher sa bouche de mouler les mots.

Une gonzesse qu'il voit en face de lui au lieu et place de son frangin et attention pas une Nadine* ! Pas une Martine* ! Pas une Antigone ? Connaît pas cette meuf le Cyrille.

Les deux autres oui Sainte Belle et Diva Cavale mais.,
Antigone?

Celle qui préfère mourir que d'abandonner le cadavre de son frère. Pour sa dépouille, juste pour sa charogne, elle va au casse-pipe, à la condamnation, à l'exécution.

Antigone mon ami mon frère, Antigone une petite ado.

Une gamine du 9.3 si elle avait vécu à notre époque avec un oncle Capi-di-Capote!

Tu vois, elle a fait pour un mort ce que tu ne fais pas pour un vivant. Viens pas sur ma tombe chialer ton amour... :

- Moi putain, je te donnerais un rein moi, deux yeux moi si... - Oui mais...

- C'est ça oui mais.

Et le parler se termine,

Il pense à Antigone dans le RER et soudainement lui revient Andromaque lorsqu'il s'est arrêté en classe de 3e.

Il faut choisir la vie pas la mort. oui mais., Andromaque vieillit et meurt - Insuicidée - sans goût de la vie et traître à son amour.

Le vrai drame que de survivre à la tragédie.

Ah putain, c'est dur la Fraternité.

En rentrant chez lui, un message de la maman ;

- Comment va ton frère? Appelle moi mon chéri...

Cyrille fuit le répondeur et prends son courage à deux mains pour pénétrer dans une librairie afin de commander heu.,

- Vous avez Molière?

- Quelle pièce voulez-vous?

- Antigone s'il vous plaît...

- Ah, ce n'est pas de Molière Monsieur. Le moderne ou l'antique? Sophocle ou Anouilh...?

- Filez moi le remake le plus récent... Merci!

Un coquelicot a fleuri sur le genoux de Cyrille et son arme, fusil d'assaut, s'est enrayé. 11 est calme, très calme soudainement. 11 désengage la cartouche coincé dans la chambre et il épaula tandis que tout siffle autour de lui et que tout hurle en dedans de lui. Le surveillant du mirador vide son chargeur sur l'hélico. Les prisonniers glapissent de joie et de terreur. 11 voit son frère Christophe en bas et il lui semble qu'en tendant la main il pourrait lui caresser les cheveux dans un

- T'en fais pas, t'as vu, j'suis! à. Je viens! J'arrive... -

Il ne voit pas la corde qui plonge dans les profondeurs de la cour de prison et qui ne touche pas le fond malgré le poids de son cœur qui la leste comme une ancre. Il manque, il manque, il manque... dix mètres. Elle ne peut pas, elle crie qu'elle ne peut pas descendre plus bas, les filins anti-hélicoptère tournicotent et si la corde se prends c'est le crash! La catastrophe, la bombe sur les hommes murés sans aucune échappatoire. Le mirador recharge et Cyrille, pour la première fois, réplique. En plein dans la cabine et le verre blindé s'étoile. Le verre pète et devient grenade. Un éclat transperce la poitrine du surveillant qui, enfin, se couche en chien de fusil. Le petit espace du mirador devient une cabine de W.C. Recroquevillé sur ses tripes lâches, le surveillant s'éparpille et se laisse entièrement aller à la puante peur. L'hélicoptère survole les promenades une à une. La cour de Totophe est là. Au centre, lui et son ami n'ont jamais adressé plus fervente prière au ciel. Là haut, les Anges relance la corde. Catherine, Cathy, Kate descends au plus dangereux, frôle l'exploit mais il manque encore il manque toujours il manquera à jamais... 5 mètres. Cyrille fait tonner le 45, lui même surpris par la puissance de la détonation des petits obus. 11 regarde en bas et, son œil englobe l'enfilade de toutes les

courettes et il hallucine sur la corde tout les taulards agglutinés et remontés comme une grappe de raisin au soleil. Tous arrachés d'un seul geste de liberté! Remonté à bout de bras, vigneron et pêcheur d'hommes! De son genoux, coule un vin rouge que personne n'aura le droit de boire. Catherine n'en revient pas d'avoir essuyé des coups de feu et sa manche vient chercher sous son nez, une morve d'indignation. Elle a mal aux dents, hyper mal tant elles crissent effritant l'émail :

- Non!

Hurle trop tard Cyrille. Le sac d'armes tombe dans la cour et les deux jeunes hommes se jettent dessus tandis que, point dans le ciel, disparaît l'espoir l'amitié et la fraternité. Cyrille a mal et ne peut pas même s'agenouiller devant la défaite, son genoux est éclaté et la chair ouverte fait comme des pétales. A sa boutonnière, le coquelicot à déjà fané et il lutte contre l'évanouissement.

- Non... merde! Fallait pas, ils savaient pas qui on venait chercher... Ils sont cuits putain... On aurait pu remettre ça. Bordel! Revenir un jour...

Murmure Cyrille devant ses amis hypertendus et penaud. Catherine ne dit rien, elle ramène juste à bon port trois enfants qui ont fait le tour de manège le plus épouvantable du monde. Elle est blanche et plus que son appareil, c'est elle qu'elle sait sur pilotage automatique.

La prise d'otage dura 17 heures. Le surveillant du mirador n'est plus en danger et le surveillant des îles, d'outremer a eu une très grosse promotion après avoir écouté, dans le haut parleur du téléphone branché par Totophe respectueux de l'avis de tous, les pourparlers dont l'infâme demandant en preuve de bonne foi et volonté - avant toute possible transaction aléatoire - de libérer au moins le

surveillant blanc :

- Rendez nous au moins le Blanc...

Totophe regarda les deux surveillants détenus sociaux et sut que lui et son ami étaient des prisonniers. D'un côté des hommes qu'on emprisonne et de l'autre des objets qu'on détient. Il n'eut à cet instant aucune pensée pour son petit frère car la moindre qui lui viendrait serait au delà de lui même celle du carnage et du suicide collectif. La souffrance ne pouvait déborder d'amour. Ils étaient piégés, piquetés de lumineux points rouge, une rougeole dangereusement mortelle. Christophe condamné à 30 ans de non-vie n'était pas un tueur ; il le prouva ce jour là et son ami Mounir, peine de 15 ans, pas plus.

Sur place, entourés d'hommes cagoulés et surentraînés, tête basse la Maman ne sut dire que les mots des mamans. Ces mots de prisons et de guerre, ces mots d'hôpitaux et de catastrophe naturelle :

- Sauvez le... Ne me le tuez pas.

Un des membres de cette police d'élite sentit se serrer son cœur de fils et, psychoflic spécialisé, prit en charge de parlementer avec les preneurs d'otages. 17 heures. $1+7=8$.

- Non Monsieur, l'administration pénitentiaire a ouvert le feu en premier me mettant en danger!

La Pilote, indignée, le gueula sur toutes les chaînes de télévision puis, peu à peu, mit de l'eau dans son vin. L'Agent pénitencier n'était pas le criminel tout de même? Entre son devoir et sa conscience, il avait agit comme il fallait. L'anarchie de Kate laissa le pas à la démocrassie. Un ministre de la justice à sa gauche, un autre de l'intérieur à sa droite, ça en jetait tout de même. Sa photo à la une avec son appareil touché, blessé mais survivant aussi. Elle ne décollerait plus jamais de là se transformant, même à haute altitude, en chauffeuse de taxi au ras des pâque-

rettes puisque c'est l'esprit qui s'élève et elle, accepta de s'abaisser à collaborer.

- Tu vois petit frère, nous? C'est pas la même. Caïn tue Abel pour la Reconnaissance et Romulus tue Remus pour le Pouvoir mais nous, nous on s'entre-tue pas pour détruire ou construire une Société. Tu vois, eux, ils arrivent à créer leur Civilisation sur la mort d'un frère pas nous! Tu comprends? Le moindre héritage social ou divin les déchire... Tu piges pourquoi on vit dans un monde d'enculés? Parce que les frangins s'entre-tue, on les a éduqué à ça... pour ça... comme ça. T'as lu Nietzsche?

- Hein? Peux pas tout lire comme toi, t'as vu. Mais, ça y'est j'ai lu Antigone. - Heu... C'est bien.

Et les deux frères se taisent.

En eux brûlent la Grande Bibliothèque d'Alexandrie et ils ne leur reste qu'un bout de poème, un haïku - Lui? :

- 11 a dit oui. 11 a juste demandé quand?

- Que vous deux?

- Non, il y a un troisième...

- Qui?

- Pylade Totophe, Pylade!

- C'est qui çui là?

- Tu devrais lire Andromaque...

- De Molière?

Il était trop tard pour les points de suture. Le délai est passé pour les travaux de couture et il y a danger d'infection. 11 faut laisser la Nature sculpter sa racine de chair boursouflée. Le copain nettoya la plaie au 12 ans d'âge et tendit la seringue à Cyrille. 11 le laissa dans la chambre, impuissant à arrêter le temps et conscient du compte à rebours démarrer sous le microscope de la police scienti-

fique. Cyrille avait bougrement saigner, signer. 11 était là, sa piqûre à la main et, chose extraordinaire, incapable de se piquer lui même. 11 n'y arrivait pas l'Enfant-Homme* : Passer le tétanos au fil de l'aiguille lui était impossible, il bloquait tout en se foutant de sa propre gueule. 11 n'osait pas se piquer, appuyant l'aiguille sur la peau sans réussir l'acte de la percer. Alors il appela le copain et le copain compréhensif - on peut pas avoir du courage pour tout - piqua sans état d'âme la fesse pour une intra-musculaire. Cyrille demanda des cadeaux. Le copain prit sa commande en lui disant - Oui Monsieur- fit les commissions, allant de l'un à l'autre avec mille et une précautions pour organiser la clandestinité du Héros qui disparut quelque mois dans la nature, se greffa dans des décors de plus en plus victime de déforestation et la nature le rejeta sur le bitume d'une ville... Le laissant nu, dépouillé.

Cyrille K. fut arrêté... En attente de jugement, pour les séparer la Justice prépare, afin de les mettre de part et d'autre, une guillotine pour trancher dans le vif l'invisible lien qui les faits à ce jour concrètement frères siamois avec un cœur pour deux qui bat le tam-tam de la séparation et de l'isolement dans les conditions carcérales les plus dures. Gardés par de fraticides matons professionnels et volontaires prénommés Romulus et Caïn. Au procès défilèrent les témoins pour dire à quel point ils seraient fiers d'avoir un petit frère comme ça. D'autres diront qu'une condamnation lourde serait portée à un tel degré de noblesse que toutes les légions d'honneurs se verraient changées en pièces de monnaie chocolatées. La haine et la vengeance d'État se déguiseront d'humanité quand le Procureur jouera le sauveur en cherchant au plus profond de ses entrailles de fils unique et choyé le fantôme d'un grand ou petit frère rêvé et sa frustration réclamera - pour sauver

Cyrille de la tentation de réitérer, récidiver, revenir tenter l'évasion - une peine salubre! Thérapeutique! Une peine contre l'autodestruction qui le fera trop vieux, trop cassé, trop seul pour de nouveau gâcher son reste de crédit d'avenir à venir arracher les ossements recouverts d'une peau momifiée de son frère aîné. Le Président jouera sur les mots et le Procureur sur les chiffres. Oreste - Frère de sang- et Pylade - Frère d'Arme - n'ayant jamais été ni inquiété ni dénoncé, la mauvaise volonté de Cyrille devrait - ce n'est que Justice - faire leur peine... L'Avocat Général appuiera la dangerosité potentielle du futur car :

- Oui Messieurs Dames les jurés, il y en a deux en liberté! Deux nés de la portée du ventre d'une même Louve... La révolte!

Le dernier silence sera aux prévenus par le Frère qui taira le Frère laissant Abel se retourner dans sa tombe vers celle de Remus pour tous deux se prendre dans les bras et pleurer toute les Fraternités massacrées. « Frères humains qui - avec - nous vivez. : »

Nous aurons contre vous tous nos cœurs endurcis.

Fresnes Décembre 2005

*Nadine Vaujoure *tMartine Wiloquet. * Frère de Georges Jackson. *François Villon

Plainte Cyril

Monsieur,

Veillez trouver, ci-joint, copie de la plainte déposée par mes soins contre l'administration pénitentiaire pour agression sexuelle et atteinte à la dignité humaine.

J'ai déposé cette plainte aidé de mon avocate maître Boesel auprès des instances internes qui l'ont classée sans suite. C'est pour cette raison que nous nous portons partie civile dans ce dossier pour que plus jamais ce genre d'acte de barbarie ne soit à nouveau perpétré par des agents de l'administration pénitentiaire. Je suis en outre obligé de vous raconter mon parcours carcéral de ces quatre dernières années pour que vous compreniez bien l'urgence de la situation actuelle.

En août 2001, je suis incarcéré après avoir tenté de délivrer mon frère Christophe à l'aide d'un hélicoptère au-dessus des prisons de Fresnes; à partir de ce moment et jusqu'à aujourd'hui, je ne dois ma survie qu'à la mobilisation de ma mère, gravement malade, qui anime avec ses amis une petite radio associative se faisant le relais de l'intérieur des prisons, ce qui permet à un petit groupe de gens de savoir en partie, ce qui se passe intra-muros, obligeant ainsi le personnel pénitentiaire à plus de mesure lors de leurs exactions.

PRISON de NANTERRE : Dès ma sortie de l'isolement, j'ai eu droit à la visite d'un groupe de surveillants qui étaient, d'après leurs propos, outrés que je sois en détention dite "normale". Certains d'entre eux m'ont promis de sévères représailles : «Ce que tu as fais au collègue, tu vas le payer amèrement; tôt ou tard on te crèvera, crois-nous tu vas le regretter, jamais nous te laisserons respirer à nouveau l'air de la liberté, etc..etc...».

Tous m'ont promis de me mener la vie impossible en essayant de me faire craquer, ce qu'ils ont en partie réussi à faire. Aucun de mes courriers pour dénoncer cet état de

fait n'a réussi à franchir l'enceinte de la prison, ce dont je me suis rendu compte il y a peu. Je pensais qu'en dehors du courrier des proches et des amis qui m'arrivait en pointillé, se faisant de plus en plus rare, les lettres "officielles" parvenaient à leur destinataire. Assurer sa défense en prison est impossible si on espère saisir les instances internes par le biais du courrier. C'est un mode de recours illusoire : même les lettres d'avocats sont ouvertes, quand elles ne disparaissent pas purement et simplement.

Durant ce séjour à la prison de Nanterre, aucune activité ne m'a été accordée, pas d'accès à la scolarité ni au sport malgré mes nombreuses demandes. Régulièrement, des coups violents étaient assénés dans la porte de ma cellule pendant mon sommeil, et cela à toutes les heures de la nuit, ce qui, vous l'imaginez, me faisait battre le cœur à tout rompre. Ceci a duré plus d'un mois, jusqu'à ce que l'administration pénitentiaire me transfère sur la prison de Fleury-Mérogis (Essonne). C'est sous le prétexte fallacieux de préparation d'une tentative d'évasion et sans aucune preuve pour accrédi-ter cette thèse, que tous mes transferts seront justifiés ; il deviendra l'argument numéro un pour justifier les mesures ultra-coercitives et autres subtilités liberticides tendant à faire craquer un individu. Je vous rappelle que ces fausses allégations ont été portées moins d'un mois après ma sortie de l'isolement, ce qui permet de souligner l'affabulation évidente des surveillants.

C'est donc en décembre 2001 qu'à peine arrivé à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, les surveillants me tiennent à s'y méprendre le même discours que leurs collègues de Nanterre, à savoir : « Pour toi, ici, il n'y a rien à espérer, à part les deux promenades quotidiennes prévues par le

règlement tu n'auras rien, et il vaudrait mieux que tu marches la tête baissée parce que l'on n'hésitera pas à te faire la peau... » Dès la première nuit, lors de la ronde, je suis réveillé en sursaut par des coups de pieds violents dans la porte de la cellule; ils se poursuivront une large partie de la nuit ainsi que les nuits suivantes. Au bout de vingt jours de ce régime, je décide, faute d'autre choix, de monter au quartier disciplinaire, leur précisant que je n'en sortirais que lorsque j'aurais été transféré dans une autre maison d'arrêt de la région parisienne, dans l'espoir que ces procédés dignes de tortionnaires rompus à une discipline barbare cesseraient. A l'époque, le directeur général de Fleury-Mérogis me demande d'intégrer un autre bâtiment de la tripale, me précisant que je ne serais plus "importuné". J'ai donc pris sur moi de sortir du quartier disciplinaire pour tenter de retrouver un semblant de tranquillité. Cela n'a duré en tout et pour tout qu'un ou deux mois, juste le temps nécessaire à ce que je récupère mon souffle. Puis, un agent n'a rien trouvé de mieux à faire que me ramener en retard au parloir deux fois consécutives; je n'ai rien dit, espérant que cela ne se reproduirait pas. Mais suite à la seconde fois le même agent m'a refusé l'accès à la cour de promenade auquel je pouvais prétendre à l'issue du parloir de vingt minutes. Il prétextait que des personnes ayant eu la même série de parloirs ne peuvent accéder à la promenade ensemble, alors que le règlement interne stipule que si le temps restant après le parloir est égal ou supérieur à 30 mn, comme c'était précisément le cas à cet instant, la promenade pouvait avoir lieu; il restait 30 mn avant la fin de la promenade, et tous les détenus présents au parloir dans la même série que la mienne ont pu accéder à la cour de promenade.

J'ai donc prévenu le surveillant que la prochaine fois, je me couperais les veines et qu'il serait seul responsable de cela.

L'agent a d'abord rigolé en me disant que je lui rendrais service, puis pour se couvrir, il a mis un rapport d'incident, prétextant que je l'avais menacé de mort. Je suis donc passé en commission disciplinaire et j'ai été placé dans le quartier du même nom. A la fin de cette nouvelle sanction, j'ai refusé catégoriquement de sortir du mitard. Au bout d'un mois j'ai reçu la visite du directeur qui m'a de nouveau demandé de sortir du quartier disciplinaire, m'indiquant qu'il avait fait le nécessaire pour que je sois transféré dans un autre établissement. J'ai accepté, mais à la condition que je retourne à l'isolement pour ne pas retrouver le personnel encadrant la détention dite "normale", afin d'éviter un quelconque affrontement. Je lui ai expliqué au passage, les sévices physiques et moraux subis quotidiennement, comme le manque de sommeil, les crachats dans la nourriture et les nombreuses menaces dont j'ai fait l'objet, lui précisant que je n'étais pas sûr de pouvoir me contrôler lors des prochaines exactions de son personnel vu que mon seuil de résistance personnelle était atteint. Je me suis donc retrouvé durant un mois environ au quartier d'isolement de Fleury-Mérogis.

J'arrive au début de l'été 2002 à la maison d'arrêt de Villepinte (Seine-Saint-Denis). Je suis reçu par la direction de l'établissement qui me précise qu'en son enceinte, personne n'est au courant des motifs de mon incarcération et que tout se passera bien. Dès le lendemain, chaque surveillant vient se "présenter" à moi, certains d'entre eux me font remarquer qu'ils étaient en poste à la maison d'arrêt de Fresnes, celle où a été perpétrée la tentative pour laquelle je suis incarcéré.

Tous ne me disent pas clairement qu'ils comptent me nuire ; avec subtilité, ils me le font comprendre terminant toutes leurs phrases par : « on t'a à l'œil ». Pour les plus virulents d'entre eux, j'ai droit à de nouvelles menaces de mort, des promesses de me faire les misères nécessaires pour me faire craquer, de s'en prendre à ma famille en leur refusant l'accès au parloir sous divers prétextes dont le plus récurrent est « Madame, vous vous êtes trompée dans la prise de vos rendez-vous ». Ils agissent principalement de la sorte avec mon épouse qui vient avec ma fille prématurée dans les bras. Ma mère, elle, se serait empressée de faire un scandale en pareille situation, suivi d'un dépôt de plainte, ce que les agents ne sont pas sans savoir. Ils me répètent sans cesse à toute heure du jour et de la nuit : « On en a fait craquer des plus durs que toi ». J'ajoute que dans cet établissement, mon linge de corps est régulièrement souillé par des substances soit grasses, soit sucrées, avec en prime une fois sur deux des traces de chaussures prouvant l'acharnement des agents.

Quelques jours avant mon mariage, ma mère m'a fait remettre une chemise offerte pour l'occasion par un ami de mon frère qui travaille dans la livraison de sang et d'organes et qui a laissé une vieille puce téléphonique qu'il croyait définitivement perdue et déclarée telle, donc inutilisable. Je rappelle que mon épouse aurait pu me donner cette puce au cours d'une visite si une quelconque préméditation était en cause. De retour dans ma cellule, j'ai trouvé celle-ci sens dessus-dessous, pâtes vidées à même le sol, café, riz, sucre également vidés à même le sol, briques de lait éclatées contre le montant de mon lit et vaguement essuyées avec mes serviettes de toilette.

Le même jour à 21 heures, deux inspecteurs de la police criminelle, deux maîtres-chien avec leur animal respectif,

et une dizaine de surveillants du plus gradé au simple surveillant ont investi ma cellule pour procéder à la perquisition des lieux, déjà retournée par certains agents. Evidemment, ils n'ont rien trouvé se rapportant à la puce inexploitable trouvée dans la chemise sus-citée.

D'ailleurs, mon épouse n'a pas été inquiétée, puisque ma mère a appelé le commissariat pour faire savoir aux policiers que le propriétaire de la puce se déplacerait dans la journée; ce qu'il a fait sans tarder, clôturant ainsi cette malheureuse affaire.

Néanmoins, environ une quinzaine de jours plus tard, j'ai été placé à l'isolement à la demande du directeur de Villepinte.

C'est précisément à cette période qu'a commencé pour moi le véritable calvaire. Dès l'instant où je me suis retrouvé à huis-clos avec les surveillants, la situation a basculé dans l'horreur. J'ai été soumis à de nombreuses brimades dont des restrictions alimentaires, le tutoiement est devenu systématique, un bon de cantine sur quatre m'était accordé, pour ne pas attirer l'attention de la comptabilité, je suppose. A plusieurs reprises j'ai découvert des crachats et autres immondices dans mes "repas" servis par l'administration pénitentiaire. Provocations non-stop, fouille de la cellule et fouille à corps quotidiennes, à toute heure du jour et de la nuit, insultes permanentes derrière ma porte assorties de coups de pieds. C'est à cette époque que je sens ma raison vaciller et que pour ne pas perdre pied, je décide de leur répondre en les insultant à chaque fois que j'entends l'un d'entre eux proférer des menaces de mort à mon encontre ou celle de ma famille. Ces tortionnaires m'en donnent de suite l'occasion, puisque le soir même, ils me

font croire qu'ils ont pénétré dans la cellule pendant mon sommeil, faisant des bruits de clefs dans la porte. Je suis en sueur tant la tension est grande, je les sais prêts à tout, je pense que ma dernière heure est venue quand, dans le noir, j'imagine le nombre. Je suis à bout. Quelques secondes plus tard, je comprends qu'ils sont en fait dans le couloir lorsque je les entends s'éloigner en ricanant. Je me mets à hurler comme un animal blessé, puis sortant complètement de mon sommeil, je me mets à les insulter. Ces images ne me quittent plus depuis cette nuit de cauchemar éveillé, je ne dors que d'un œil entre chacune de leurs insultes nocturnes.

Souvent, pendant la palpation obligatoire avant chaque mouvement, certains surveillants me touchent volontairement les parties intimes pour provoquer une réaction de ma part. C'est à partir de ce moment que j'ai commencé à avoir des réactions violentes envers mes bourreaux ainsi que des idées de suicide, sans penser à la mort; des troubles de la vision ont commencé à apparaître, des migraines insupportables, des troubles de l'audition sont également apparus, j'ai réclamé plusieurs fois la venue d'un psychiatre ou d'un psychologue, en vain.

Un beau matin, je suis changé de bâtiment (isolement) vers 8 h 30 du matin; comme la télé que j'ai payée est restée dans le bâtiment précédent, j'insiste pour qu'on me la ramène; à 11 heures, n'ayant toujours pas obtenu satisfaction, je demande à ce qu'un gradé vienne régler le litige. Je tiens à préciser que, dans ce bâtiment, aucun cadeau n'est fait à l'isolé s'il lui manque ne serait-ce qu'un seul centime d'euro, il ne bénéficie pas d'un téléviseur durant 15 jours, même si entre-temps, un mandat est arrivé sur son compte. J'ai décidé de ne pas lâcher l'affaire, il en va

de ma santé mentale.

J'insiste donc une partie de la journée jusqu'à ce que le chef de détention arrive accompagné de plusieurs agents ; il est sous l'emprise de l'alcool, c'est évident, il me dit de fermer ma gueule et me fait empoigner pour m'amener au quartier disciplinaire à titre préventif pour tapage. Devant tant de mauvaise foi, je me mets à l'insulter, le traitant d'un tas de noms d'oiseaux, lui déversant des flots de rage contenue, le traitant de bourreau en chef, lui disant que je le retrouverais dehors. Après avoir dessaoulé, il a porté plainte.

J'ai par la suite été condamné à 5 mois de prison ferme et 600 euros de dommages et intérêts. Lorsque j'ai essayé d'expliquer au juge du tribunal de Bobigny les raisons des menaces et insultes, elle n'a rien trouvé de mieux à me rétorquer que mon seuil de tolérance était peu élevé !!!

Pour renforcer l'argumentaire factice de la partie civile, mon chef d'accusation (tentative d'évasion) a été évoqué une fois de plus pour souligner que c'était une circonstance aggravante.

D'ailleurs à ce jour, toutes les brimades, menaces, et autres comportements délétères à mon encontre se justifient par la qualification de mon mandat de dépôt, de même que mon maintien en quartier d'isolement est nécessaire voire vital. Après avoir subi pendant environ dix mois la vengeance institutionnelle, la torture démocratique, puisque personne ne semble s'inquiéter outre mesure de ces nouvelles pratiques carcérales malgré les courriers de ma mère malade aux différents ministères concernés ainsi qu'une dénonciation publique lors du premier colloque à l'Assemblée nationale, le 1er décembre 2004, sur le thème : "Les prisons et l'Europe" organi-

sé par Christine Boutin.

Il y avait là, paraît-il, plus de 250 personnes présentes quand ma mère a pris la parole, donc question témoins il y a de quoi faire, personne ne semble s'émouvoir outre mesure de ce qui se passe dans nos prisons. Il est bien plus facile de donner des cours de morale à des pays comme l'Irak quand un(e) soldat(e) humilie un prisonnier.

J'ai donc pris la décision d'aller une nouvelle fois au quartier d'isolement, histoire de sauver ma vie ainsi que pour obtenir un nouveau transfert pour trouver un peu de tranquillité. Je précise qu'à la prison de Villepinte, tous les soirs, j'étais privé de mon nécessaire de toilette, de mon bas de pantalon, et de mes chaussures été comme hiver. C'est donc en caleçon et en chaussettes que j'ai passé toutes mes nuits. Aucun joint à la fenêtre, ce qui m'empêchait d'avoir chaud l'hiver, même sous les couvertures. Il m'aura fallu faire 13 jours de cachot pour obtenir un nouveau transfert.

A force d'être menacé, j'ai fini par répondre en piquant une crise de colère, m'en prenant aux choses plutôt qu'aux agents; je me suis retrouvé enchaîné, entravé par des chaînes aux pieds, conduit au parloir couvert de sang et trempé des pieds à la tête, vu que j'avais saccagé ma cellule en réponse à mes tortionnaires; c'est dans ces conditions que je suis allé au parloir voir ma femme, qui m'y attendait.

Ma mère a saisi l'OIP (Observatoire international des prisons) qui s'est rendu sur place et est intervenu.

Par contre, arrivé à la maison d'arrêt d'OSNY, j'ai pu constater que les chefs, d'une manière générale, faisaient en sorte d'éviter tout débordement et tout problème, ce qui n'empêchait pas certains surveillants de me réveiller la

nuit, soit en claquant les œillets contre les portes, soit en allumant la lumière durant de longues minutes jusqu'au réveil des détenus. A ce moment, nous sommes plusieurs à subir le joug vengeur de l'administration. Cela a duré six mois sans réel problème.

Le 8 novembre 2003, je suis transféré sur la maison d'arrêt de Rouen, soit à 130 km de chez moi, cet éloignement ne visait qu'à la rupture des liens familiaux dans la mesure où mes proches, par manque de moyens (argent, voiture, santé) auraient dû abandonner les visites. J'ajoute que ma fille Sara qui vient de naître ne pèse que 960 grammes, ce qui justifie largement le fait que je ne veuille pas qu'elle prenne des risques contaminants dans les transports en commun en venant me visiter avec sa mère. Quant à ma propre mère, elle subit des transfusions régulières de plaquettes sanguines en relation avec sa pathologie ; elle est en effet atteinte du sida depuis très longtemps, soit au moins 24 ans, puisque ma petite sœur est née contaminée en 1981. Or, rien est fait pour aider cette gamine qui n'est responsable en rien de l'incarcération de ses frères mais paie un lourd tribut à la justice ainsi qu'à l'administration pénitentiaire qui précipite le pronostic de morbidité en l'envoyant se fatiguer dans des trajets usants et mortifères, puisque le pronostic vital est également engagé.

Je rappelle en outre que mon épouse est inscrite sur la liste d'attente des greffes du rein. J'ai donc, toujours à contre-cœur, intégré une cellule du quartier disciplinaire où l'on m'a laissé croupir durant 95 jours, alors que la loi ne prévoit que 45 jours de cette ultime mesure de rétorsion. Trois mois et cinq jours dans à peine 4 m² sans un seul jour dehors ; j'ai cru devenir fou, mais j'ai tenu bon. Je

précise qu'à cette époque j'ai perdu un peu plus de 10 kg. Durant cette période, après une altercation avec un surveillant à cause du manque de sommeil provoqué par le maintien d'un projecteur allumé en permanence la nuit, j'ai eu droit à un repas avec des asticots en guise d'assaisonnement. Dans ce quartier disciplinaire, les fouilles à corps s'effectuent systématiquement à nu avant et après chaque promenade, l'humiliation y est permanente et quotidienne, et si je désirais aller en promenade grillagée, il fallait que j'accepte que les agents me volent mes CD et mélangent mon linge propre avec le sale durant mon absence de la cellule.

J'ai été transféré de nouveau sur la région parisienne, à la maison d'arrêt de Nanterre (Hauts-de-Seine). Dès mon arrivée, j'ai fait l'objet de la part des surveillants du quartier d'isolement de provocations multiples et de plus en plus poussées sur l'échelle de la crapulerie, vols permanents dans mon paquetage pendant mes séjours au cachot : tee-shirt, short, chaussettes, caleçons. Un surveillant m'a même bousculé pour provoquer une rixe à laquelle je n'ai pas donné prise, toutes mes séances de sport ont été annulées sous des prétextes fallacieux, plus toutes les menaces de mort proférées clairement ou par sous-entendus, en présence de témoins pour ces derniers. Je suis resté trois mois avant d'être à nouveau transféré à la prison de Fleury-Mérogis.

C'est en 2004, en plein été, que j'arrive au bâtiment D5 de Fleury-Mérogis, construit sur le modèle américain. Je suis placé à l'isolement où tout m'est interdit, je passe sur les provocations verbales qui finissent par me faire craquer et insulter ceux qui les profèrent, entraînant inévitable-

ment de nouvelles sanctions disciplinaires. Par exemple, un soir, un valeureux surveillant vient nous insulter derrière la porte lors de sa ronde : «Bande de pédés, vous rigolez moins maintenant qu'on a droit de porter des cagoules pour vous matraquer la gueule, vermines, chiens que vous êtes etc...»

Les autres isolés et moi-même avons répondu à ces insultes par des insultes. Sur deux détenus ayant pris un compte rendu d'incident, je suis le seul à avoir été condamné. Je n'ai pas souhaité être assisté de mon conseil car je connaissais l'issue du "procès" interne, et je n'ai pas voulu comparaître devant ce pseudo-tribunal. J'ai donc été sanctionné de 15 jours de mitard.

A mon arrivée au quartier disciplinaire, je suis passé comme chaque fois à la fouille réglementaire ; une fois nu, le responsable de la fouille me demande de me retourner, de me baisser, de tousser devant l'auditoire, ce à quoi je refuse catégoriquement de me soumettre par un refus clair et net : «Je ne me baisse pas et je ne tousse pas». A ce moment précis, une demi-douzaine de surveillants me sautent dessus, m'immobilisent en me plaquant au sol et commencent une agression sexuelle en ce sens que l'un des gardiens, après avoir enfilé une paire de gants en latex, m'a écarté les fesses sur l'ordre d'un brigadier présent. A ce jour, une plainte a été déposée contre eux, et cela fait plus d'un an que j'attends d'être entendu par les services de police, alors que pour le brigadier saoul de Villepinte qui avait porté plainte contre moi pour insultes, ça n'avait mis que 15 jours pour que je sois entendu et moins de quatre mois plus tard pour être jugé et condamné. Depuis le jour de cette agression sexuelle, j'ai véritablement atteint mes limites, décidé de rendre la justice moi-même, je suis parvenu au bout de ce

qu'un être humain peut encaisser en terme de torture. Ma mère a tellement argumenté pour que je porte plainte et que je transcende la vengeance en un ultime combat pour ma vie que j'ai fini par le faire, sans m'illusionner outre mesure. Elle m'a dit que si je ne portais pas plainte, ce serait comme une sorte de consentement mutuel, que les agents bourreaux réitéreraient ce genre de viol collectif, et aussi que si j'en attrapais un ou deux pour leur faire du mal, cela me soulagerait sur le coup mais n'empêcherait en rien qu'ils recommencent sur d'autres.

Depuis ce "viol" de mon intimité, je n'ai pu me regarder dans le miroir pendant des mois, et aujourd'hui je suis toujours sous le choc : cauchemars, angoisses, stress dû à l'idée qu'une telle violence physique et morale se reproduise un jour. A l'issue de cette fouille éhontée, j'ai eu le pouce du pied droit cassé et sûrement des côtes fêlées suite à la violence de l'altercation. J'ai alors fait état de ce qui s'était passé au médecin présent qui a catégoriquement refusé de m'ausculter et de me fournir un certificat médical faisant état des ecchymoses, blessures et possibles séquelles résultant de la fouille musclée subie quelques jours auparavant. Heureusement que la France est le berceau des droits de l'homme, sinon qu'est-ce que cela serait ? Je suis donc repassé au prétoire pour avoir répondu verbalement aux surveillants qui m'ont torturé, et j'ai repris 15 jours de cachot.

Quelques temps après, toujours au QHS de Fleury-Mérogis (D5), suite à d'autres insultes proférées à mes tortionnaires, j'ai de nouveau subi une fouille dégradante à laquelle j'ai refusé une nouvelle fois de me soumettre. Suite à cette altercation avec mes bourreaux de la fouille, le midi

même, après avoir ingurgité le “repas”, je suis tombé dans un sommeil profond et comateux qui s’est prolongé toute la journée. A mon réveil, j’ai été pris de nausées, de vomissements, de coliques. A l’époque, j’en ai fait part à mon conseil, qui n’a visiblement pas pris mon récit au sérieux. Il était pourtant exclu que j’en fasse part au médecin présent, puisque c’était le même qui m’avait refusé l’auscultation et le certificat médical le mois précédent.

J’avoue que des pensées de suicide se sont de nouveau manifestées, mais en les analysant, je me suis rendu compte que jamais je n’ai eu envie de mourir, j’avais juste envie de faire cesser cette douleur morale infligée par le rouleau compresseur et vengeur de l’appareil pénitentiaire. C’était cela ou des actes sauvages de “légitime violence”. C’est en pensant à ma fille, ainsi qu’à mes proches, que j’ai choisi de continuer à combattre debout, comme je l’ai toujours fait depuis le premier jour de mon incarcération.

A la suite de ces nombreux incidents, j’ai été transféré à la maison d’arrêt de Liancourt, dans laquelle je suis resté deux mois sans réels problèmes. J’ai ensuite été retransféré sur la maison d’arrêt de La Santé à Paris où je ne suis resté que huit jours au prétexte que trop de types de même profil se trouvaient dans cet établissement. J’ai donc été transféré de nouveau à Fleury-Mérogis, cette fois-ci au bâtiment D1, en détention dite “normale” puisque mon avocate a eu gain de cause devant le tribunal administratif pour un délai non respecté par l’AP sur une mesure de placement à l’isolement.

Comme à chaque fois que j’ai eu la possibilité de me trouver en détention classique, aucun problème de comportement n’a été constaté. Par contre, à chaque fois, les pro-

blèmes ont recommencé, dès que le huis-clos avec les surveillants a été remis en place. Tout à coup, d'après les dires de mes tortionnaires, je devenais dangereux, démoniaque, incontrôlable, etc.

Après huit mois d'un comportement irréprochable, j'ai été transféré de nouveau à la maison d'arrêt de Rouen, celle-là même d'où je vous écris et où j'avais passé 95 jours dans moins de 4m² pour obtenir un rapprochement familial. Nous sommes le 15/09/2005 et mon procès est prévu pour mai prochain. Cet éloignement, outre le fait d'essayer de faire exploser les liens familiaux, lèse en priorité les libertés fondamentales de la défense, en m'empêchant de préparer sereinement celle-ci.

Faute de moyens financiers, nous ne payons pas notre avocate qui bénéficie de l'aide juridictionnelle, donc un minimum ; je ne puis lui demander de payer les voyages de sa poche afin de parcourir 130 km pour venir me voir et m'aider à travailler sur mon dossier.

Je précise que le dossier étant fermé, rien ne justifie le blocage de mon courrier, de celui de ma femme en particulier, alors que cette dernière est inscrite sur la liste des greffes du rein comme je l'explique plus haut, ce qui m'angoisse au plus haut point.

Encore une fois, c'est la famille qui est prise en otage, je rappelle que ma petite sœur Lyndia est l'enfant la plus âgée à être encore en vie après une contamination mère-enfant. Si cela ne s'appelle pas de la torture, comment qualifiez-vous ces exactions, ces actes de barbarie, de vengeance et d'acharnement mortifère ?

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ma lettre, et il me semble nécessaire de souligner la notion d'urgence et de détresse, dans laquelle ma famille et

moi, nous nous trouvons. J'insiste sur le fait que ma vie ainsi que celle de ma famille est gravement menacée, ce que les agents de l'AP, sous le sceau de l'impunité, nous font largement savoir. J'ajoute que pour épuiser tous les autres recours, il faudrait que mon courrier puisse sortir et arriver, qu'intra-muros ces recours sont un mode illusoire, que ce présent courrier est l'exception qui confirme la règle, et que si personne n'intervient, mille fois ma famille ou moi avons le temps de mourir et de venir grossir les statistiques.

Merci d'ores et déjà pour toute l'aide que vous voudrez m'apporter.

Cyril KHIDER

lettre catherine au juge Cros

Monsieur Cros magistrat instructeur
T.G.I. de Créteil
94000 Créteil
OBJET: conditions de détention
de Cyril et Christophe Khider ;
pièces à verser au dossier.

Hôpital Cochin, le 13 mai 2005.

Vous n'êtes pas sans savoir que je suis gravement malade ; je vous ai fait parvenir à différentes reprises, par le biais de mes avocats, des certificats médicaux attestant de la gravité de mon état ainsi que de la nécessité de transfusions bimensuelles dont dépendait mon pronostic vital l'année dernière déjà quant à ma fille, c'est l'enfant la plus âgée encore en vie après une contamination mère-enfant par le V.I.H. – d'après les associations et les hôpitaux.

Aujourd'hui encore, en ce mois de mai 2005, c'est de la chambre d'hôpital où je subis ma enième transfusion de plaquettes que je vous écris, une nouvelle fois, afin d'attirer votre attention sur les conditions de détention ultra-délétères que subissent mes enfants Cyril et Christophe Khider depuis pas mal de temps.

Leurs conditions de détention s'aggravent actuellement ; la volonté de les briser psychologiquement s'exprime par les transferts incessants et les brimades quotidiennes dont ils font l'objet.

Ma belle-fille, les enfants de mes fils, ma fille et moi faisons les frais de cette volonté de détruire par le biais de trajets usants qui nous pompent tout notre budget et le peu d'énergie qui nous reste à ma fille et à moi.

Ces trajets imposés par la froide machine judiciaire et administrative précipitent le pronostic de morbidité lié à

l'extrême fatigue et au stress permanent découlant de ce tourisme carcéral ; ils méritent le nom de torture, puisque le pronostic vital est engagé. Continuerez-vous à en être le complice muet donc consentant ?

En fait, le but de cette lettre, outre de vous informer, est qu'elle soit versée au dossier afin qu'elle soit lue au procès d'assises de mes enfants, Cyril et Christophe, vu que je ne suis pas sûre de tenir la distance sur le plan physique compte tenu du rythme soutenu et stressant que vous m'imposez.

Un double sera envoyé à la CNDS en la personne de monsieur TRUCHE par le biais d'un parlementaire, plusieurs autres aux avocats ainsi qu'à différents médias dont le journal l'Envolée auquel je collabore, vu la confiance toute relative que j'ai en votre institution depuis que je la pratique régulièrement.

La pénitencière s'acharne sur Cyril ; elle lui fait payer avant le jugement légal la tentative d'évasion pour laquelle il est incarcéré depuis quatre ans par des moyens divers et variés, où l'humiliation et les pressions diverses sont l'axe d'un fonctionnement sadique au quotidien.

Faire craquer mon fils Cyril : la pénitencière a tout à y gagner pour tenter de justifier au procès le fait qu'un des surveillants aie tiré malgré les consignes très claires stipulées dans la circulaire de madame LEBRANCHU à tous les chefs d'établissements pénitenciers. Cette circulaire précisait que dans l'éventualité du survol d'une prison par un hélicoptère dans le but d'aider à une évasion, il ne fallait absolument pas tirer sur l'appareil ; à cause du réservoir de kérosène, je suppose.

Or, c'est le contraire qui s'est produit, comme l'attestent la balle reçue à deux centimètres du siège de la pilote, son témoignage, celui de mon fils Cyril et de plusieurs prison-

niers, sur les quelques 250 environ, qui se trouvaient sous l'appareil à l'occasion de leur promenade quotidienne, soit autant de morts potentiels si l'hélicoptère était tombé. Un vrai carnage ! Personne n'a été entendu, pas même le moindre présumé innocent !

D'autre part, j'ai une cassette vidéo des différents journaux télévisés (dont celui de CANAL+) relatifs à cette tentative d'évasion. On peut y constater lors de la réunion des surveillants juste après la reddition de mon fils Christophe que les propos et le ton employés sont édifiants quant à l'ambiance générale durant cette prise d'otages. Lorsque les deux surveillants relâchés s'expriment à propos de Christophe, ils le font sans animosité en le nommant à chaque fois par son prénom, ce qui, vous en conviendrez, est extrêmement rare dans ce type de contexte, où la violence est censée être maximale, hautement traumatisante, donc victimisante.

Ce qui m'amène à la réflexion suivante : comment se fait-il que ces «victimes» manifestent tant de considération pour leur supposé «bourreau» qu'elles nomment par son prénom ? Pourtant, dans le cadre d'un statut victimaire comportant en filigrane les notions de réparation, de punition et de vengeance, elles devraient transparaître dans leurs propos par un ton beaucoup plus agressif comme dans nombre d'histoires similaires, beaucoup plus virulent, traduisant un lourd climat de peur et de tensions émotionnelles intenses.

J'estime que cette cassette devrait figurer au dossier de l'instruction comme premier élément à décharge, étayant les déclarations de mes fils et celles de divers témoins non entendus pour la majorité d'entre eux. Le souci d'impartialité et de recherche de la vérité est sûrement votre motivation principale.

En outre, les membres du jury populaire qui sera constitué lors de ce procès sont en droit d'avoir connaissance de toutes les pièces relatives à la compréhension du dossier. Ils pourront dès lors se faire une idée beaucoup plus précise de la personnalité et de la motivation réelle de mes enfants.

Je ne puis accepter sans intervenir que la justice, aidée de la pénitentiaire, ne troquent l'histoire d'amour de ces deux frères, dont l'un vient sauver la vie de l'autre condamné à une peine d'élimination de trente-sept longues années, contre un profil de gangsters ultra-organisés et sanguinaires agissant sans états d'âme.

Cyril n'a pas supporté de savoir Christophe réduit à vivre trente-sept ans dans 9m2 vingt-trois heures sur vingt-quatre, sans aucune autre perspective ou proposition qu'une perfusion d'oubli.

C'est pourquoi je me bats depuis quatre ans pour que soit cité ce super-flic du RAID qui est intervenu lors de la prise d'otages, négociant dix-sept heures durant avec mon fils Christophe, en tant que psychologue ; il serait donc susceptible de pouvoir en dresser un portrait beaucoup plus précis que celui d'un expert l'ayant rencontré moins d'une heure en dix ans.

à ce propos nous avons pu constater l'extrême fragilité et le peu de fiabilité de certaines déclarations d'experts lors du très médiatique procès d'Outreau.

Puisque ces brigades d'élite sont paraît-il ce que la profession a de meilleur, pourquoi ne pas entendre ce monsieur qui m'a téléphoné à plusieurs reprises dont deux fois à deux jours d'intervalle après la fin de la prise d'otages ?

Ce policier m'a obtenu un parloir de plus d'une heure et demie à l'issue de la reddition de mon fils alors qu'à peine transféré dans une nouvelle prison, il était censé aller tout droit au mitard pour une durée d'un minimum de qua-

rante-cinq jours. Ce monsieur m'a rappelé le lendemain pour me demander si tout s'était bien passé avec mon garçon, me précisant qu'il était prêt à témoigner quant à la personnalité de celui-ci.

C'est une première dans les annales de ce type d'intervention ; il serait dommage que les jurés ne profitent pas de ce témoignage capital tant pour Christophe que pour leur compréhension du dossier.

Qu'on n'objecte pas à cette demande un quelconque syndrome de Stockholm, parce qu'à mon avis, cela ferait de ce syndrome une véritable pandémie due au seul charisme de Christophe. Il convient alors de se poser les vraies questions quant à sa personnalité. Je vous ai du reste exposé une partie de ces éléments dans un précédent courrier, resté lettre morte.

Cela fait quatre ans également que je réclame les fameuses cassettes «égarées» par ANTENNE 2 et que vous avez fini par obtenir il y a peu.

Il a fallu que je harcèle mon avocat, maître Pierre Lumbroso, pour qu'il exige de faire verser au dossier, par un moyen ou un autre, la cassette d'un reportage sur l'INA (Institut National de l'Audiovisuelle) diffusé par FR3 dans lequel était précisé que depuis les années cinquante, tout ce qui est diffusé à la télévision sans exception, même la plus insignifiante des émissions, est archivé et gardé, d'où l'impossibilité pour ces cassettes d'avoir disparu.

Quatre années que je subis les abus en tous genres dont cette fouille à corps plus qu'humiliante, outrepassant le droit le plus élémentaire et le plus fondamental et pour laquelle une plainte a été déposée. Par deux fois, comme vous le savez, j'ai été extraite du rang de la file d'attente à la prison de Luynes où je me rendais pour la première fois en juillet dernier, pour être fouillée nue devant des boîtes

aux lettres, pieds nus sur du béton, sans que la surveillante présente ne veuille me rendre mes tongs comme je le lui demandais.

Le plus horrible a été cette abominable inspection de pratiquement tous mes orifices ; pour inspecter les plus intimes, il m'a été demandé de tousser plusieurs fois en écartant les jambes et de tourner sur moi-même, nue, les bras levés.

Malheureusement pour moi, je n'avais d'autre choix que d'accepter si je voulais voir mon fils que je n'avais pas vu depuis quatre longs mois faute de moyens.

Encore une fois ce n'est que la perspective de voir mon fils après avoir traversé la France du nord au sud qui m'a fait accepter de subir cet acte de torture morale et physique sans aucune justification plausible. Je vous rappelle que tout contact physique avec mon fils est rendu impossible par une mesure hygiaphone : une double vitre de plexiglas qui sépare mon enfant de ses visiteurs.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre, sinon une fracture psychologique de mes enfants en agissant de façon que la famille craque et abandonne à l'usure ?

ça fait également des mois et des mois que Cyril demande à suivre des cours intra-muros puisque ceux qu'il avait commencé à prendre par correspondance ont dû être abandonnés à cause des transferts incessants et de plus en plus éloignés, des cours qui disparaissaient de son paquetage ou de son courrier ; tout ça l'a empêché de suivre cet enseignement.

Il a donc demandé au directeur de Fleury-Mérogis de prendre des cours par le biais du GENEPI intervenant en prison.

Tout est fait pour qu'il abandonne son projet en le changeant de cellule et d'étage au lieu de le mettre à celui de

ceux qui étudient. Au contraire, alors que sa mesure d'isolement a été levée depuis décembre 2004, il est sans cesse placé dans des cellules grillagées qui valent à la France d'être régulièrement condamnée à de lourdes amendes par la cour européenne.

En outre j'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi Cyril n'a toujours pas rencontré le psychologue qu'il a demandé à voir depuis des mois également.

Il a par ailleurs déposé une plainte avec l'aide de son avocate Delphine Boesel, suite à l'intervention musclée de surveillants masqués qui l'ont attrapé à plusieurs, pour ne pas dire à plus de dix, l'ont immobilisé, lui ont arraché ses vêtements et lui ont écarté les cuisses dans le seul but de l'humilier. Elle a été classée sans suite mais une plainte avec constitution de partie civile a été déposée, ce genre de «débordements» étant de plus en plus utilisés pour briser l'individu. La pénitenciaire qui table sur le silence des concernés en raison de leur difficulté à parler librement de ce qui touche au dernier rempart de leur dignité, leur virilité ne prend ainsi que peu de risques.

Comme Cyril refuse d'être la victime consentante de ce genre de pratique, j'ai usé de trésors de diplomatie pour qu'il ne «pète pas les plombs» dans un acte de désespoir vengeur ; il a décidé de briser le silence en portant plainte, même s'il ne se fait guère d'illusions quant au résultat.

Son avocate a réussi à faire sortir Cyril du quartier d'isolement où il se trouvait de façon arbitraire puisque la pénitenciaire n'avait pas respecté les délais prescrits par la circulaire NOR JUSE 9840065 du 14 décembre 1998.

à l'issue de cette décision, et avec votre accord, il a été transféré à la maison d'arrêt de la Santé où il n'est resté que quatre jours, pour être transféré de nouveau à Fleury pour le seul motif qu'« il y avait trop de prisonniers du même

profil dans cet établissement». Comme si la pénitentiaire et la justice ne connaissaient pas le nombre exact de détenus de profil identique qu'elles broient entre leurs hauts murs avant de le transférer.

Dans cette hypothèse, elles considèrent mon fils et beaucoup d'autres détenus comme de vulgaires paquets de linge, des sous-hommes, se mettant ainsi sur un pied d'égalité avec les célèbres prisons d'Abou-Graïb et de Guantanamo.

Aujourd'hui, Cyril se trouve au quartier disciplinaire, au mitard, simplement parce qu'il n'a pas voulu changer de cellule une nouvelle fois pour les raisons suivantes : il était à peine rentré du terrain de sport, en sueur ; le directeur a demandé à le voir pour lui signifier qu'il devait immédiatement déménager une seconde fois de cellule en moins d'un mois, sans même prendre de douche, pour intégrer une cellule du premier étage grillagée semblable à celles du quartier d'isolement, prouvant une fois encore l'animosité de l'administration pénitentiaire à son égard.

Je vous rappelle que cette mesure d'isolement a été levée le 20 décembre dernier par le tribunal administratif. Donc, une fois encore, la loi ne s'applique pas à tout le monde de la même façon, et elle me semble souple et adaptable avec nombre de subtilités pour qui sait la manier et détient le pouvoir.

Lors du prétoire, après avoir prononcé une condamnation à 15 jours de cachot dont sept avec sursis, le directeur, en présence de l'avocate de Cyril, a précisé « avoir les moyens nécessaires pour le faire sortir du mitard » s'il refusait d'en sortir à l'issue de ces huit jours de condamnation comme il a apparemment menacé de le faire dans le seul but d'être entendu.

Quand on sait que le cachot est la punition suprême, le

chantage ultime, que va-t-il trouver pour punir Cyril cette fois -
- un nouveau placement à l'isolement ?

Je me fais énormément de souci quant à l'issue de cette nouvelle mesure disciplinaire.

Il y a aussi ce nouveau transfert que vient de subir mon fils Christophe vers la prison de Perpignan, après deux mois à peine passés à celle de Moulins ; et avant, il y a eu celles de Grasse, Luynes, Lyon, Strasbourg et toutes celles de l'Île-de-France, toujours dans des conditions extrêmes. Or, il est aisé de constater que Christophe qui est un calme n'a aucun rapport d'incident en détention, sauf pour refus de se baisser et tousser en montrant son postérieur.

Ce qui prouve une fois encore l'acharnement vengeur des institutions face à une tentative d'évasion. Vouloir s'extraire d'un tombeau mortuaire ou d'une situation aliénante vous classe en tête de liste sur l'échelle des valeurs liées à la dangerosité des individus incarcérés, loin devant les tueurs en série et autres violeurs d'enfants.

Il n'y a là aucun jugement moral ou de valeur ; seulement le froid et implacable constat d'une maman qui s'interroge sur l'avenir (carcéral) de ses enfants.

Christophe ne voit plus sa fille depuis plus de trois ans, quant à Cyril il a dû au début de sa jeune paternité refuser que sa fille vienne le voir dans les bras de sa mère au parloir, parce qu'elle ne pesait que 960 grammes à sa naissance. Les transports en commun jusqu'à Rouen auraient présenté un trop grand risque de contamination pour une grande prématurée.

En outre, il avait dû faire trois mois de mitard (limité à 45 jours par la loi), soit Noël, le jour de l'an, et son anniversaire, pour se faire entendre et transférer sur la région parisienne afin de voir sa fille sans la mettre en danger ; ce

que les institutions n'ont pas su faire malgré leur discours vertueux sur le maintien du lien familial.

Donc, cette soi-disant volonté tant judiciaire que pénitentiaire de privilégier les liens familiaux ainsi qu'une éventuelle réinsertion n'est que de la poudre de perlinpinpin distribuée aux médias comme un anxiolytique de masse destiné à endormir la conscience d'un public susceptible de se poser des questions.

Tant que des individus seront privés du droit à la dignité, brimés, assujettis ou torturés, qu'ils seront enfermés leur vie durant sans comprendre le sens d'une telle peine, dépossédés du moindre espoir, ils fabriqueront dans leurs têtes des milliers de grappins et autres hélicoptères pour s'extraire de l'inexorabilité mortifère de leur situation carcérale.

Personne ne peut espérer garder des moutons dans des constructions prévues pour y enfermer des loups. Dans des conditions de détention aussi concentrationnaires, seul l'esprit de meute s'amplifiera malgré la volonté de séparation qui sous-tend cette politique ultra-sécuritaire. Cette situation hautement délétère est le terreau de rebellions largement justifiées.

En envoyant Christophe à quelques mille kilomètres de sa famille dont les deux membres les plus importants à ses yeux sont malades, a-t-on un autre but que celui d'essayer de le faire également craquer ?

Il ne voit plus sa fille à cause de ses conditions de détention et d'isolement exceptionnelles, notamment la mesure hygiaphone - dignes d'un autre temps où la barbarie était la règle ; elles le coupent à jamais du monde des vivants de façon délibérée, dans le seul but de servir l'actuelle politique qui distille la peur et l'humiliation à des fins d'exemplarité pour pérenniser son avènement, son pouvoir et sa

toute-puissance.

Votre fonction vous impose l'impartialité et vous engage à prendre en compte tous les éléments utiles pour faire la lumière tant sur les faits que sur la personnalité de mes enfants.

D'avance, je vous remercie, et vous prie d'agréer, monsieur le juge, l'expression de mes salutations distinguées.

Catherine Charles

lettre cyril pour christophe

Ma chère maman,

Je n'ose te demander si tu vas bien car avec ce que tu vis il m'est impossible d'imaginer ta vie facile, c'est au parloir que tu me donnes la réponse à cette question qu'il m'est impossible de te poser. Cependant, je t'avoue me nourrir de ta force.

Je vais donc entrer directement dans le vif du sujet, à propos de ce que tu me demande depuis des mois : Comment j'ai pris la décision de sauver mon frère ?

Pour commencer, il faut que tu saches que cela n'a pas été chose simple car cela n'était pas clairement verbalisé entre lui et moi, cela s'est fait de manière beaucoup plus subtile.

Je vais te raconter en substance dans cette lettre, l'un des derniers parloirs que nous avons eu, un des plus forts en terme de pure émotion, celui qui m'a le plus troublé en tout cas. Je t'avoue que tout cela était enfoui en moi depuis l'énoncé du verdict de la cour d'assises, mais ça n'avait pas encore émergé au niveau de ma conscience en terme de passage à l'acte.

Depuis quelque temps je ne pouvais plus parler avec Christophe il était passablement irascible, énervé, les mecs devant s'occuper de lui afin de l'extraire de sa tombe ne se mobilisaient pas, pire ils faisaient semblant. Lors du dernier parloir, l'émotion était si intense dans cette minuscule cabine, l'ambiance si électrique que j'osais à peine respirer - j'ai pris la main de mon frère dans les miennes et ce que j'ai ressenti est très très dur pour moi à expliquer, il m'est difficile de traduire par l'écrit le sentiment douloureux qui m'a submergé en cet instant précis.

En le regardant dans les yeux j'ai vu toute notre enfance défilé dans son regard. J'ai revu ce fameux jour où Mamie et lui m'ont emmené jusqu'à Vitry sur Seine pour nous rendre dans un foyer, toi tu étais en prison, je ne le savais pas.

En arrivant sur place, Mamie m'a acheté des bonbons et des glaces, je me souviens de cette journée comme si c'était hier, comme si tout ce qui suit venait de se passer récemment. A un moment donné Mamie s'est tournée vers moi et m'a montré une lourde grille en fer forgé sur le trottoir d'en face et me l'a désigné comme l'entrée du foyer où je devais habiter à partir de ce jour, m'expliquant qu'elle était fatiguée et qu'il fallait que j'apprenne à l'école.

Sur le coup je n'y ai pas cru, mais Mamie s'est mise à pleurer et Christophe l'a suivi, pas besoin de te dire que moi aussi je me suis mis à chialer. Mais, bien que tout cela soit très triste, ce n'était rien à côté du sentiment d'abandon total qui m'a submergé quand je me suis retrouvé seul à l'intérieur du foyer, la séparation me faisait mal partout, j'étais une boule de douleur, j'étais LA douleur confronté à un monde que je ne connaissais pas. Je croyais ne plus jamais vous revoir. C'est tout cela qui est passé dans les yeux du frangin lors de ce dernier parler. Que devais-je faire hein ? Faire semblant de ne pas voir ? Me la jouer Caïn et le tuer en l'empoisonnant au parler d'un fraticide bonbon ou d'un gâteau assassin, lui si gourmand de tout ? Le regarder mourir sous mes yeux sans rien faire ? Accepter d'être une espèce de Ponce Pilate et me laver les mains sous ses larmes de rage invalide ? Christophe c'est pas une partie de moi, c'est moi tout entier.

De plus, à cette époque, ses amis ainsi que mon père le laissaient crever, je les ai tous détestés pour cela, même si

au fond de moi je me sentais à égalité avec eux, je n'arrivais pas à me regarder dans un miroir parce que je n'arrivais pas à prendre de vraie décision. Moi, qui d'une certaine manière avait subi l'abandon petit, je laissais mon propre frère se consumer du feu de son impuissance sous mon léthargique regard. Comment assumer ensuite cette non assistance à frère en danger de mort - quelle honte, quelle ignominie ! Jamais je n'aurais pu survivre à tant de lâcheté et de félonie!

J'ajoute que Christophe s'est toujours comporté avec moi de façon superbe, mieux que ne l'aurait fait un père et ça tu le sais bien-sûr. Dans ce cas, comment pouvais-je agir autrement qu'en forçant le destin? Je te connais que trop bien maman, je savais que tu ne pourrais m'en vouloir de prendre cette énorme décision dès l'instant où tu l'as su, à ma place tu aurais agi de cette manière, n'essaye même pas de me dire le contraire tu es trop idéaliste pour ça, les chiens ne font pas de chats !

Voilà ma chère maman, ce que je peux te dire sur mes motivations. Ce n'est pas de gaieté de cœur que je t'écris tout ça, j'ai l'impression de participer au viol du secret fraternel dans le dossier de ma vie. Plus que tout, je n'ai surtout pas envie de te blesser en ressassant ce passé que tu as transcendé en quelque chose d'exceptionnel. Personne ne revient de là où tu es allée, sauf toi, par la grande porte en plus, nous offrant au frangin et à moi un bout de cet horizon que la justice et la pénitenciaire nous arrachent à coups d'années de prison, de tortures, de traitements inhumains et dégradants ou d'exactions. Tu m'as transmis de ta force mentale et de ton énergie.

Tu m'as dit au parloir que le frangin et moi t'avions tiré vers le haut ces dernières années, que tu es fière de nous avoir pour fils, en ce cas je te répondrais que durant ces

années tu nous a porté, que c'est vers les étoiles que toi tu nous tire...

Je t'embrasse à la mesure de mon immense amour.

Ton fils Cyril qui t'aime.

DIVERS TEMOGNAGES DE LONGUE PEINE

Saïd André Remli, Paris le 23 février 2006.

Je suis sorti de prison le premier juin 2004. J'ai été incarcéré le 18 juin 1984. Donc vingt ans, quasiment jour pour jour, passés entre les murs des prisons françaises. Avant cela, une condamnation devant les assises pour mineurs m'avait déjà valu de passer quatre années dans ces mêmes prisons. J'ai aujourd'hui 48 ans.

Si je devais compter comme temps d'enfermement, ce qui est le cas, les huit années passées dans les foyers et autres maisons de correction, j'en serais à trente-deux ans d'enfermement. Et je n'ai que 48 ans !

Alors sans doute puis-je parler de l'enfermement puisque je l'ai connu dès mon plus jeune âge, et ce, jusqu'à nos jours !

Je ne parlerai pas des années « purgées » dans les foyers puisque nous parlons des prisons. J'en suis amené à dire « heureusement » que j'ai connu l'enfermement avant ces vingt dernières années passées entre les murs des prisons françaises. J'ai été « formé », « préparé », à tout ce qui allait suivre.

Sinon, sans doute serais-je dans le même état que celui de mes anciens colocataires qui, après des années d'emprisonnement, en ressortent soit brisés, soit plein de haine, soit fous. Peut-être le suis-je un peu pour oser dire haut et fort que la République française assassine de façon constante et systématique toute cette population qui passe par la case prison.

Les parties politiques ..? Droite et gauche confondues sont coupables de meurtres, de génocide, tant leur responsabilité est évidente.

La politique carcérale menée dans les prisons françaises ces dernières années tend à la destruction de l'individu, et

non pas comme l'annoncent certains discours, à la reconstruction de ces mêmes individus, en vue de protéger la société.

La récidive en découle tout naturellement p u i s - qu'elle est fabriquée intra-muros. Et elle deviendra inéluctablement de plus en plus dure car ceux qui sortent, tôt ou tard, et de plus en plus tard, deviennent des fous dangereux. La souffrance rend fou, personne ne l'ignore.

Mon parcours personnel. Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité car accusé d'avoir tué un surveillant au cours d'une tentative d'évasion.

Un jugement rendu par la Cour européenne des Droits de l'Homme a estimé que je n'avais pas eu accès à un procès équitable car notamment entaché de racisme.

Il n'empêche néanmoins que j'ai effectué vingt ans dans les geôles françaises. Les conditions de détention ? Tout un poème...

Plus de quarante établissements visités au cours de ces années d'incarcération. J'ai connu ce que l'on appelle les « transferts disciplinaires ». Irruption très tôt le matin de gardiens musclés dans la cellule, qui vous sautent dessus pour vous empêcher de crier et d'alerter la population pénale. Des coups qui pleuvent, l'étouffement, la peur qui vous bouffe le ventre car on ne sait pas s'ils sont là pour commettre un meurtre ou par simple plaisir de faire mal... Enchaîné, nu, entravé et jeté dans une camionnette, ou un camion de l'administration pénitentiaire, avec parfois, les « attentions » des gardiens au cours du voyage. En l'occurrence, leur irruption dans la cellule du fourgon cellulaire pour « exprimer » leur mécontentement. A coups de matraques et de bottes... Pour exemple, un nez cassé pendant mon transfert de la prison centrale de Moulins et qui ne sera pas examiné avant plusieurs jours après mon arri-

vée dans le quartier d'isolement d'une maison d'arrêt de la région parisienne.

A chacune de mes arrivées dans un nouvel établissement, un comité d'accueil m'attendait de pied ferme et les poings bien serrés. Le nez et la mâchoire fracturés à plusieurs reprises, des cicatrices couvrant mon front, un coup de lame de cutter porté à mon ventre, etc.

Les jours passés à l'isolement..., sans aucune possibilité de voir qui que ce soit et ce pendant neuf ans ...Ce qui se passe en ces lieux où l'âme humaine n'a pas droit de parole est infect... Empoisonnement, irruption de ces messieurs chaque jour pour « casser » du détenu, insultes et brimades quotidiennes et ce pendant des années où il faut à tout prix apprendre à gérer sa haine... Haine, ou colère, qui m'a permis ensuite de sortir de cet enfer car j'avais compris qu'il ne me fallait en aucun cas la retourner contre moi. Elle est devenue ma principale alliée.

J'ai compris très rapidement qu'il me fallait à tout prix préserver les miens, ceux que j'aimais. J'ai donc décidé, dès le début de ma peine, « d'évacuer » de ma vie ceux que j'aimais, pour leur éviter ce que moi je pouvais accepter... Donc plus de nouvelle des miens pendant vingt ans. J'ai appris la mort de ma mère dans un encart, à la rubrique nécrologique du journal régional, «le Progrès de Lyon».

Quant à mon père, mon ex-compagne, Nathalie, m'ayant informé de sa mort dans des conditions atroces, un gradé, à la prison centrale de Saint-Maur, a estimé utile de me faire savoir qu'à présent je pouvais téléphoner à mon père. Il venait d'entendre la discussion entre mon ex-femme et moi-même où elle m'annonçait la mort de mon père. Pendant plusieurs semaines, la direction de la prison centrale de Saint-Maur me refusait de prendre de ses nouvelles.

Décrire ce qu'ont pu représenter toutes ces années est

impossible , personne n'est à même d'en comprendre ne serait-ce qu'une simple parcelle, qu'un moindre éclat...

On tue, on torture allègrement dans nos prisons, tout cela de façon très » politiquement correcte »... Tout l'appareil judiciaire couvre systématiquement ces tortures, ces meurtres, ces actes barbares...

Ce dont je parle, je le prouve. Au travers de la Communication adressée au Comité contre la Torture du Centre pour les Droits de l'Homme de Genève, que j'ai estimé utile de saisir, en 1995, où il est fait mention notamment de plusieurs tentatives de meurtre. perpétrées par des gardiens que tout l'appareil judiciaire français a couvert toutes ces années.

Alors s'il est vrai que je suis sorti vivant de cet enfer, il n'en demeure pas moins vrai. que d'autres le vivent encore actuellement.

Pour eux, j'accepte de parler et de témoigner.

AU RENDEZ-VOUS DES AMINCHES

« C'est pas moi que j 'voudrais flancher devant la veuve
J'veux pas qu'on dis ' que j'ai eu l 'trac de la lunette
Avant d'éternuer dans l'sac

A la Roquette... »

A. Bruant

Jann Marc ROUILLAN

Centrale de Lannemezan

24 mars 2006

AU RENDEZ-VOUS DES AMINCHES

« C'est pas moi que j'voudrais flancher devant la veuve
J'veux pas qu'on dis ' que j'ai eu l'trac de la lunette
Avant d'éternuer dans l'sac

A la Roquette... »

A. Bruant

Mounir Benbouabdellah guette le long couloir du Grand Quartier. Après la fusillade, le silence n'est pas retombé, la rumeur des prisonniers assiégés dans les cours remonte comme la marée. Puis reflue, s'éloigne, et rapplique à nouveau, accompagnée de la furie des coups de tabouret dans les portes des cellules. Aux fenêtres, les journaux incendiés illuminent le soir. Il est assoiffé.

- C'est foutu Christophe !

- Non ! Je vais jusqu'au bout... Je préfère crever d'une balle que de payer trente piges.

Un des matons repose la joue sur le carrelage froid. Il a peur. Il a quitté sa stature d'homme de meute. il est seul. Seul. Son uniforme est bien peu de chose maintenant. Il est conscient que sa vie dépend de la piètre espérance des deux emmurés vivants. Ceux-là mêmes qu'il mordait de haine quelques instant auparavant. L'autre surveillant est seul, lui aussi. Assis par terre. Il veut parler, échanger des mots comme si les mots avaient encore une utilité.

« La Banane en force ! " Ce cri intérieur remonte du passé de Benbouabdellah. Il se souvient de la cage d'escalier de la cité des Amandiers. La Banane, le surnom colle si bien à Ici barre de béton légèrement incurvée. Dans le quartier de Belleville, depuis les barrières, il y a toujours eu les bandes de gamins, ceux du Pékin, ceux de Tlemcen ou de Nadaus, lui le kabyle était de la Banane. Et les

soirs des années 90, ceux des Ron'cou bombaient en catimini le bas de la rue des Amandiers : Nik la Banane ! Christophe habitait la cité Saint-Blaise, près des Maréchaux. Il avait vécu ailleurs mais il s'était installé là en mars 95 lorsqu'il braqua le Crédit Lyonnais du Boulevard Davoud. Son histoire d'un autre siècle alimenta la presse un an auparavant lors de l'ouverture du procès. Cherchant à arracher sa mère de la drogue, à bout, il avait repris les armes. « Je n'avais plus de solution... Je n'avais plus d'argent alors, j'ai fait ce que je savais faire ».

Le tribunal demeura sourd.

Trente ans à trente ans. Plus d'espoir.

A cette heure, plus une once d'espérance du tout, impossible de revenir en arrière.

Des semaines qu'il attendait l'oiseau au-dessus de la promenade. Deux dimanches, trois, peut être beaucoup plus. Et à chaque fois, il se préparait comme si c'était la dernière. Dans une heure, je volerai. Ce soir, je dormirai à l'air libre.

Douze détenus. Une file silencieuse dans l'escalier, la tête basse sous les cris des crabes. « Ferme la veste ! ». « Arrêtez ! ». « Sortez vos cartes » ... « Ceux là tu les mets à la 12 ». Puis le passage sous le portique de détection avant de se replacer à la queue leu leu le long du mur sale. Les coeurs des deux hommes battent la chamade. D'un même hymne de liberté. S'arracher au sens vrai du terme. Sentir le corps tiré vers le ciel. Irrésistiblement. S'élever au-dessus des trois barres de cellules. Au-dessus des deux hautes cheminées de tôle, au-dessus des pavillons vers la ville, leur Ripa, le péfif, la porte de la poterne des Peupliers, vers la Seine et le métro. L'échelle de corde était trop courte, puis les balles déchi-

rèrent l'espace d'un pointillé chicanier. Et maintenant ils sont cernés avec leurs otages. Ils ne sortiront pas et leur vie carcérale sera un cauchemar. Quarante cinq jours de mitard. Des mois et des années d'isolement. Et finalement une centrale de sécurité, Moulins ou Lanne-mezan, jusqu'au bout. Quel bout ? Le cancer. la folie ? A nouveau trente ans s'additionneront aux trente ans de réclusion. La peine à la peine. Tel un calcul de centenaire, il en aura soixante à faire alors qu'il n'a pas encore trente ans...!

Bouabdelhah le plus jeune en avait quinze sur le papier, peut être s'en tirera-t-il avec quinze de plus ?

Et puis à quoi bon tous ces comptes d'apothicaires ! A cette heure, la mort rode en cagoule noire, il faut en finir. Choisir. Tuer et mourir. Mourir ou survivre à tous prix... »

Je ne connaissais pas Christophe lorsque ces lignes furent écrites. Je préparais alors un roman auquel le 20e arrondissement parisien servait de décors. Celle que je pré-nommais Fanny et qui me visitait au parloir de la centrale d'Arles avait été enseignante de son compère Mounir Benbouabdelhah. Dans ce livre où je jouais du vécu et de l'imaginaire, du passé et du présent, du dehors et du pays des prisons, je pensais que leur tentative de belle avait sa place.

Pour finir, ces lignes restèrent en rade dans un tiroir comme les deux compères au mitard.

Des cavales réussissent, d'autres échouent. Les épisodes épiques rythment d'adrénaline le pouls des coursives. A l'heure des nouvelles, les galériens s'attroupent devant les télé collectives. Et le soir, lorsqu'ils sont enfermés. ils s'interpellent aux fenêtres. Un jour passe, deux... on en

parle encore puis on oublie et on passe à autre chose. Par la faute à « pas de chance », la tentative de Fresnes suit désormais un cours disciplinaire sans surprise. Christophe et Mounir ont jeté les dés comme on dépose des armes chargées de rêves de liberté. Et ils tirent les cartes. « Passez par la case mitard, vous en prenez pour 45 jours ! »

« Passez par la case QI, vous y survivrez 4 piges »

« Passez par la case les Assiettes et là encore aucune surprise, jamais... ».

De cette histoire, j'aurai pu retenir l'image de Christophe progressant en équilibre sur le toit du couloir central. L'arme au poing, il pousse devant lui un maton. L'arroseur arrosé ou mieux le maton prisonnier... on pourrait en sourire. Juste retournement des choses. Pourtant il nous est impossible de mettre sur un pied d'égalité la violence de l'opprimé et celle du tortionnaire, le geste du révolté et l'obéissance criminelle du fonctionnaire. Choisir son camp, c'est prendre parti. Et nous prendrons toujours les patins des rebelles, des sans foi ni loi et du grand méchant loup. La fraternité des aminches ne se mégote pas. Dans la compagnie, nous n'aimons ni les tièdes, ni les rabat-joie pas plus que les trois petits cochons.

En face, la justice de classe a également choisi son camp. Drapée du deuil des insoumis, elle est une pièce maîtresse du parti de l'ordre. Les magistrats condamneront « sans faiblesse » Christophe et Mounir, cela va de soi. Comme ils ne jugeront jamais les auteurs en uniformes des tabassages, des humiliations quotidiennes et des crimes maquillés. Les matons cagoulés bénéficient de l'immunité

Imprimée à l'encre indélébile. je garde en mémoire une

séquence tournée plusieurs jours après les événements de Fresnes. Le journaliste de TF 1 annonce la reconstitution de la prise d'otage. A l'entrée du domaine, le camion de transfert est bloqué par une foule menaçante. Des femmes accompagnées de matons, certains en uniforme, entourent le camion et frappent de leurs poings et de leurs pieds sur la carrosserie. L'escorte policière se fige dans une passivité complice. Un motard sourit. Sous les poussées, le véhicule tangué et chancelle. L'objectif de la caméra s'attarde sur les énerguènes hurlant des insultes et des menaces de lynchage.

Oublié le message propre du syndicalisme hypocrite, celui qui, sur les plateaux télé, se pavane pour faire la retape du beau métier et de son esprit humaniste, voilà enfin révélé au grand jour, le visage de la populasse pénitentiaire.

Hypnotisés, nous suivons le reportage. Un frisson parcourt les détenus regroupés devant l'écran. Nous connaissons si bien ces traits haineux... ces injures. C'est leur visage, le vrai, celui qu'ils arborent les matins de transfert disciplinaire, lors des départs pour les mitards et les QI. Celui qui fleure l'imminence des tabassages... et des tortures. comme lorsqu'ils s'occupèrent des mutins de Clairvaux à la fin des années 80.

L'un d'eux fut quelques semaines mon voisin de cellule au QI de Fresnes. Jamais il ne m'expliqua le pourquoi de ses séjours réguliers à l'hôpital. Comme si l'exprimer figurait une seconde humiliation. Quoiqu'il en soit et comme il se doit, je l'ai su par la bande. Des congénères me racontèrent. Le soir des événements, des matons entrèrent dans la cellule du mitard et lui causèrent de graves blessures internes en le sodomisant avec une clef...

Au gré chaotique de leurs pérégrinations. les damnés des longues peines voyagent de QI en centrales de sécurité. Avec l'expérience, je sais qu'au rendez-vous des entraves on se croise un jour ou l'autre. Ainsi on apprend que Momo est à Clairvaux, Gégé à la Santé. On se réjouit parce que Titi est sorti. Et on s'attriste car Dudu s'est pendu.

Le premier rencontré, a été Cyril, le frère de Christophe, celui qui, ce jour-là, braquait l'hélicoptère. Je l'ai côtoyé un mois entier sans jamais croiser son regard. A peine si j'ai aperçu à la va-vite sa silhouette dans un couloir. Nous étions détenus au QI du D5 de Fleury. Le pire. A cette époque. une dizaine de taulards ayant participé à des évasions armées était rassemblée dans cet endroit. Inutile de faire un dessin. il est facile d'imaginer l'ambiance disciplinaire et violente v régnaient. Les verrous claquaient comme des coups de feu. Et pas une semaine, sans qu'on n'assiste impuissant à un départ musclé, direction le mitard.

Dans ce lieu de dépersonnalisation totalitaire, je me rappelle du rituel de la salle de musculation. Nous ne pouvions jamais nous guigner sauf à l'heure du départ ou de la rentrée des promenades. L'isolé qui déchargeait son énergie sur les poulies s'interrompait et plaçait sa bouille devant le carré vitré de la porte, tel un photomaton animé d'un large sourire. Et en passant à l'ombre de la courbe, chaque gars, l'un après l'autre, encadré de son escorte compacte d'uniformes jetait un coup d'œil en lousdé et un discret salut.

Le lendemain. nous avions droit aux commentaires. « je l'imaginai pas comme ça... », « mec... T'es un vrai chibani ! » ou « T'as pris du poids depuis la dernière fois ». Et ainsi la voix hurlée par-dessus le mur de cours de pro-

menade en cours de promenade prenait des traits humains.

Lorsque nous avons un poil de chance, nous nous croisons une fraction de seconde dans les parloirs. Cyril le parisien et moi étions les rares à bénéficier de visites régulières. Une après midi, prévenu par les cliquetis de clefs et de chaînes précédant mon escorte, il eut le réflexe de soulever son bébé près du carreau blindée de la porte. Il m'avait parlé d'elle et attendait sa venue depuis des jours. Je savais qu'elle s'appelait Sarah Lynn et qu'elle était née prématurée des mois après son arrestation... Quelques jours après, je suis parti pour un autre QI et lui, pour celui de Rouen... et d'autres... et encore d'autres jusqu'aux jours d'aujourd'hui.

A la centrale de Lannemezan, Christophe pose son balluchon sur le carrelage sale d'une cellule du quartier arrivant. La nouvelle court déjà la détention.

- Le gars de la tentative de Fresnes est arrivé...

- Il est sorti des QI ? Mais ça fait combien de temps ? Le vieux ratier réfléchit en fronçant les sourcils... En 2002, j'étais...

- 4 ans... ouais 4 ans d'isolement, c'est le tarif! S'ils le jettent en détention normale, c'est qu'il va bientôt passer aux Assiettes...

- C'est connu, ces messieurs ne font rien pour rien...

Après un bref silence l'ancien reprend. Il débarquera dans notre bâtiment jeudi prochain...

- T'as raison, il a le profil du Bronx.

Et sans surprise en effet, le jeudi suivant. Christophe pousse son chariot vers le bâtiment A. Après quelques matchs de football et autant de parties de volley au cours desquelles il enrage copieusement de s'incliner face aux chibani, il se rapproche de nous. Pourtant il se coule

avec difficulté au rythme interminable de la grande traversée. Sa longue carcasse déborde d'un trop plein de vie. La perfusion vénéneuse de la guillotine moderne n'a pas fané son hémoglobine écarlate. Son esprit se débat et nie la mort lente. Mais en centrale tout semble finir et comme la marée. Les jours passent et reviennent, toujours les mêmes. Plus on rame vers l'autre rive plus le port s'éloigne. Les peines s'allongent. Il n'y a plus d'horizon. On finira tous par crever du scorbut des relégations - quand ils m'ont condamné, je devais faire à peu près 15 pige, aujourd'hui j'en ai fait 7 de plus et je ne vois pas le bout. A chaque tour de passe-passe du JAP j'en prends pour deux piges de rab.

Assis sur le banc de béton. Christophe écoute le vieux Robert. Lentement, il se tourne vers moi et parle haut avec des intonations de titi de Paris.

-Je n'y habituerai jamais...

- A quoi ?

- A ça... Et il dessine un large mouvement de la main. A la fuite des jours, à la non vie des clapiers, au plus de chance de crever en taule que de revoir le dehors,.. non je ne m'habituerai jamais !

-Aucun d'entre nous ne s'y habitue, qu'est-ce que tu crois. Au début, on se dit qu'on les fera pas, qu'on trouvera une solution... et puis on tente la belle, une fois, deux fois... Qu'on paye ou non le coup, on est marron. Le temps passe. Une heure après l'autre, les mois se transforment

en années et on se dit qu'on est arrivé trop près de la sortie pour grimper au mur... ; .

-,

Une moue aux lèvres. son regard se perd sur la vague de ciment gris.

-Je n'aurai pas dû me rendre... Si j'avais tiré dans la tronche des deux matons, les flics m'auraient flingué. Finita la comedia ! Il n'y aurait jamais eu de suite... j'aurais tiré la carte « recevez une balle dans la tête et reposez en paix au Père Lachaise »

- Combien de fois, je me suis dit la même chose... j'aurais dû me faire péter avec le stock de dynamite et j'en emportais quatre ou cinq avec moi... Mais je ne l'ai pas fait comme tu n'as pas grillé les crabes de Fresnes « Ça n'a rien de rigolboche de faire le poireau, le flingot dans les pattes » (1) car les prisons sont les cimetières de l'espérance. Des crimes s'y mijotent que les maîtres n'ont pas appris à connaître. Sans surprise, certains épisodes s'écriront en lettres de sang et de ressentiment, tel est la loi du pays sans foi... Le pays du dedans.

(1) Le Père Peinard. 1890.